

INITIATIVE REGENERATION HAITI

Etude des leçons apprises dans la gestion de projets environnementaux en Haïti

V 0.2 9 Novembre 09 FR



Contacts:

Gestionnaire du Programme Pays pour le PNUE: Mr Antonio Perera, Antonio.Perera@unep.org,

+ 509 36 99 55 40, Port-au-Prince, Haïti.

Coordonateur du Programme: Mr. Andrew Morton, andrew.morton@unep.ch

Genève: +41 (0) 22 917 8774 Mobile: +41 (0)79 834 7093

Versions Préliminaires

V0.1 Août 09

V0.2 Novembre 09

Table des matières et concepts préliminaires

Brouillon détaillé pour consultation de l'équipe

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	4
RESUME	5
INTRODUCTION	6
PARTIE 1. TENDANCES GENERALES DES PROJETS ETUDIES	8
INTRODUCTION	8
1.1. Répartition et couverture géographiques	8
A) Vers plus de cohérence géographique et une meilleure coordination	8
B) De la difficulté d'interventions binationales	9
1.2. Dimension temporelle et financière des projets	9
A) Caractéristiques des projets étudiés : financement et durée	9
1. La durée	9
2. Le financement	10
B) L'aide globale affectée aux projets environnementaux en Haïti	11
C) Volatilité de l'aide et interruption fréquents des financements de projets	12
1.3. Thèmes et composantes des projets	13
A) Evolution des approches dans la gestion des ressources naturelles en Haïti	13
B) Vers des stratégies multisectorielles et intégrées	13
C) La protection du milieu marin et côtier : un domaine oublié	14
PARTIE 2 : ANALYSE	15
INTRODUCTION	15
2.1 La nécessité d'un engagement à long terme	15
A) Des cycles de projet devant être allongés	15
B) Un manque de suivi chronique	16
2.2 Participation communautaire et accompagnement local, les voies à suivre	17
A) La participation communautaire, élément essentiel à l'appropriation des projets et à leur adéquation aux nécessités locales	17
B) Des structures participatives pérennes	18
C) Intégrer l'environnement dans les plans participatifs de Développement Local ...	19
D) Participation et aménagement du territoire	20
E) L'intérêt d'une structure locale d'exécution et d'accompagnement	22
F) Valoriser les structures locales existantes	23
2.3 Renforcement des capacités et appropriation au niveau national	24
A) Le défi de l'appropriation nationale	24
B) Le renforcement des capacités nationales	25
2.4 Protection des ressources naturelles et intérêt économique	26
A) Faire converger intérêt collectif et intérêt individuel pour la préservation des RN	26
B) L'approche vivres/argent contre travail (Cash/Food for work), les conditions du succès	27
C) La reforestation et l'agroforesterie, générateurs de revenu	28
D) Développement économique local et filières de production	30
2.5 Gestion des connaissances et systématisation de l'information	32
A) De nombreuses études disponibles non exploitées	32
B) La nécessité d'un système centralisateur d'informations et de monitoring	34
2.6 Sensibilisation et Communication	34
A) Compréhension des mentalités et optimisation des connaissances locales	35
B) Les moyens efficaces de sensibilisation et de communication	36
C) Des actions de communication continues	37
PARTIE 3 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	38
Annexe 1 Liste des personnes et organisations rencontrées dans le cadre de l'étude	39
Annexe 2 : Bibliographie	41

REMERCIEMENTS

Les responsables de cette étude tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes (citées dans l'Annexe 1) interrogées dans le cadre de cette étude pour leur disponibilité, la qualité des informations qu'ils ont fournies, et la transparence dont ils ont fait preuve. Merci également à toutes celles ayant facilité la communication des documents nécessaires, clés pour la compréhension de la dynamique des projets. Merci à l'équipe de l'Initiative Régénération Haïti et son soutien logistique. Enfin, merci aux relecteurs pour tous leurs commentaires pertinents.

RESUME

INTRODUCTION

CONTEXTE DE L'ETUDE :

Haïti est l'exemple par excellence d'un pays où l'environnement, la pauvreté et l'instabilité sont intrinsèquement liés. Par conséquent, la réhabilitation de l'environnement largement dégradé est essentielle pour le développement du pays et le bien être de sa population. Depuis plusieurs décennies de nombreux projets et d'importants investissements ont été réalisés en ce sens en Haïti. Pourtant, les résultats dans ce domaine restent relativement mitigés. Un certain nombre d'interventions techniquement solides dans le secteur de l'environnement ont certes permis d'améliorer la situation mais n'ont eu que peu de suivi, n'ont été mises en œuvre qu'à petite échelle, n'ont été ni répliquées ni systématisées. La dégradation environnementale continue donc à s'accroître et la gouvernance gouvernementale est encore largement inefficace, ce qui entraîne la perpétuation du cercle vicieux de pauvreté et de vulnérabilité aux désastres naturels.

Face à ce constat, le Programme des Nations Unies en collaboration avec un consortium d'agences des Nations Unies, d'ONG et d'instituts techniques est en train de développer en Haïti une initiative intégrée et à long terme, l'initiative Régénération Haïti. Celle-ci vise à arrêter et inverser la dégradation de l'environnement afin de réduire la pauvreté et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

OBJECTIFS DE L'ETUDE :

Pour relever ce défi ambitieux et afin de maximiser l'impact de l'Initiative et d'en assurer sa durabilité, il est donc nécessaire, dès la phase de conception, de passer par un processus d'amples consultations avec tous les différents acteurs interagissant dans la sphère environnementale. Une analyse approfondie des principaux obstacles, des défis des meilleures pratiques et des enseignements tirés d'interventions passées est indispensable. Cette étude des leçons apprises dans la gestion de projets environnementaux s'inscrit donc dans le cadre de cette phase préalable à la mise en œuvre de l'Initiative. Elle vise à guider la conception de l'Initiative Régénération Haïti et à fournir des recommandations pour sa mise en œuvre. Elle peut également s'adresser à une communauté plus large d'acteurs intéressés par une telle systématisation d'expériences.

METHODOLOGIE :

Cette étude des leçons apprises et de meilleures pratiques est fondée sur l'analyse de 39 projets, dont 14 finalisés et 25 en cours, ayant trait à la gestion des Ressources Naturelles et à l'Environnement en Haïti. Un tableau des différents projets, présentant leurs caractéristiques générales est disponible dans l'annexe 3. Pour faciliter la lecture, dès lors qu'un projet sera mentionné, il sera fait référence au numéro auquel il est associé dans le tableau.

Dans cette étude, afin de couvrir le champ le plus large possible, le terme « environnement » est pris dans une acception large. Ainsi sont passés en revue des projets ayant trait à la gestion/réhabilitation des bassins versants, à la gestion des risques et des désastres, à la foresterie/agroforesterie, à l'agriculture durable, à la protection des écosystèmes et des aires protégées, à l'énergie etc. Il convient de mentionner que pour des facilités de langage, les termes « projet » et « programme » sont utilisés dans cette étude de façon indifférenciée.

Ces projets ont été choisis selon différents critères tels que leur déroulement dans les zones projetées d'intervention, le rapport avec des techniques ou des modèles pertinents pour l'Initiative Régénération, l'existence d'un recul suffisant pour tirer des leçons, la disponibilité des informations et des (ex) gestionnaires des projets. Une véritable mosaïque de projets a été ainsi passée en revue. Les projets retenus ont été financés et mis en œuvre principalement par des ONG nationales et internationales, des Organisations Internationales, des bailleurs bilatéraux, et le Gouvernement Haïtien. Abordant une approche tantôt sectorielle tantôt transversale, ces projets se déroulent ou se sont déroulés dans des aires géographiques plus ou moins étendues, de l'échelle de la section

communale à l'échelle nationale voire binationale. Leurs dimensions financières et temporelles sont également relativement variées.

Cette étude s'est étalée sur 6 mois durant lesquels trois missions de deux semaines sur le terrain ont été réalisées. L'équipe a d'une part analysé les documents de projets ainsi que les documents d'évaluation lorsqu'ils étaient disponibles. Plus de trente rapports (cités en annexe 2 et disponibles, sous réserve de leur non-confidentialité, au bureau du PNUE Haïti) ont été étudiés. De nombreux entretiens avec les équipes de projets et les populations cibles ont été organisés à Port au Prince ou lors de visites de terrain (notamment à Marmelade, Caracol, Terrier Rouge, Luly, Fonds Verettes, Gonaïves, Chauffard). Dans le cadre d'entretiens semi-dirigés, les personnes ressources des projets ou les bénéficiaires ont pu faire valoir leur perception sur les raisons et facteurs déterminant des succès et des échecs de ces interventions, sur les aspects organisationnels et institutionnels, sur les mécanismes d'appropriation ou encore les impacts et retombées de ces initiatives. Près de 40 entretiens de ce type ont été entrepris. Enfin, dans une dernière phase, un travail de consolidation a été entrepris par l'équipe afin de compiler toutes ces informations et de rédiger ce document.

Admin 11/10/09 10:51 AM

Comment: Ces documents seront transmis au bureau du PNUE Haïti une fois l'étude terminée

STRUCTURE DE L'ETUDE:

Malgré les différences notables d'approches parmi toutes les interventions passées en revue dans cette étude, des tendances générales se dégagent clairement dans l'orientation stratégique et l'évolution des projets visant à réhabiliter l'environnement en Haïti (Partie 1). Cette étude souligne les enseignements tirés de ces projets en identifiant les faiblesses et les obstacles notoires rencontrés par les différents acteurs, tout en mettant en avant des bonnes pratiques et en analysant les facteurs responsables du succès de ces initiatives (Partie 2). Nous avons préféré au passage en revue individuel des projets une analyse générale, qui questionne les interventions en fonction de 6 éléments clés dans la gestion de projets environnementaux.

- Dimension temporelle et financière des projets
- Répartition et couverture géographiques
- Participation communautaire et accompagnement local
- Renforcement des capacités et appropriation au niveau national
- Protection des ressources naturelles et intérêt économique
- Gestion des connaissances et systématisation de l'information
- Sensibilisation et Communication

A la fin de chaque section, des recommandations et des directives pour l'orientation stratégique de l'Initiative Régénération pour Haïti ou pour tout acteur intéressé sont fournies.

CONTRAINTES ET LIMITES DE L'ETUDE :

Plusieurs éléments ont eu une incidence sur le résultat final de cette étude : tout d'abord, le manque de continuité du personnel dans les organisations a parfois rendu difficiles les rencontres avec les personnes chargées de la gestion de projets terminés. De plus, la difficulté à avoir accès aux archives de projets plus anciens a limité la possibilité de les analyser en détail et de les inclure dans cette analyse. Il a été parfois également relativement difficile d'obtenir des informations de qualité sur des projets jugés assez problématiques. Par ailleurs, il est plus souvent fait allusion aux projets mieux documentés que les autres. Enfin, il existe déjà plusieurs études relatives aux leçons apprises de techniques agricoles, de conservation des sols, d'agroforesterie etc. (dont les nombreuses études de référence de USAID citées en bibliographie). Cette étude n'a donc pas vocation à répéter ces considérations techniques déjà systématisées et analysées mais plutôt offrir une vision plus globale de toutes les considérations dans la gestion de ce genre de projets environnementaux.

PARTIE 1. TENDANCES GENERALES DES PROJETS ETUDIES

INTRODUCTION

Texte

1.1. Répartition et couverture géographiques

A) Vers plus de cohérence géographique et une meilleure coordination

Il y a moins d'une décennie, les projets liés à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles étaient souvent mis en œuvre dans des zones disséminées et isolées les unes des autres, sur des parcelles non adjacentes. Cependant, l'étude des projets passés en revue reflète bien une nouvelle tendance chez les praticiens du développement en Haïti. Depuis quelques années, de nombreux acteurs ont pris conscience que les interventions sur des zones géographiques trop dispersées et/ou trop peu étendues n'avaient pas permis de générer l'impact désiré.¹ Ceux-ci ont donc décidé de moins disperser leurs ressources et concentrer leurs investissements sur des zones ciblées.

Ainsi, désormais, les plus gros bailleurs comme la Banque Interaméricaine de Développement (BID) USAID, l'ACDI, le PNUD concentrent leurs activités de réhabilitation environnementale dans des zones géographiques plus étendues et plus vulnérables. L'ACDI intervient dans les parties moyennes et hautes du bassin Versant de l'Artibonite alors que le PNUD se focalise sur sa partie basse. La BID quant à elle intervient sur la totalité des bassins versants d'Ennery-Quinte, de la Grande Rivière du Nord, de Léogane, de la Ravine du Sud, des Cayes et de Cavaillon². USAID a choisi de concentrer son action dans les Bassins Versants de Montrouis et de Limbé avec le projet DEED (n°39). AECID se concentre davantage sur le Département du Sud Est avec les projets Aurucaria (n°6) et Pedernales (n°8).

Ce genre de projets est lié à un objectif de réhabilitation et d'aménagement de bassins versants dans leur intégralité (approche « ridge to reef ») avec des actions s'étendant de l'amont à l'aval, Ces projets sont associés à des investissements de grande envergure (cf. infra).

Cette répartition des moyens et des efforts est stratégique : en effet, les bailleurs ont priorisé leurs interventions sur les BV déclarés stratégiques dans le Plan d'Action Environnemental ? Mentionner étude et classement de la vulnérabilité des Bassins Versants USAID. On remarque donc qu'au niveau de la gestion et l'aménagement des bassins versant, les bailleurs les plus importants sont mieux coordonnés et sont arrivés à une meilleure répartition géographique de leurs interventions à travers le pays. Ils ont prêté une plus grande attention à la coordination, la lutte contre la dispersion des ressources, la duplication et chevauchement des actions. Parler du Groupe Sectoriel sur BV

Admin 11/10/09 11:13 AM

Comment: Confirmer

Admin 11/10/09 11:06 AM

Comment: rajouter texte explicatif

En ce qui concerne les plus petites organisations ou les projets à plus petits budgets, on peut noter également une évolution vers cette tendance de regroupement géographique des interventions, quand bien même celles-ci ne viseraient pas spécifiquement la réhabilitation de bassins versants ou l'aménagement du territoire. Ainsi, les gestionnaires du projet Marmelade (n°2), de l'ONG Floresta (n°18) ou du PADELAN (n°5) ont affirmé essayer d'intervenir dans des parcelles adjacentes et/ou d'étendre leur action à l'échelle de microbassins versants. Le Fonds Lambi, qui finance des projets

¹ En ce sens, un rapport d'USAID (USAID, Agriculture in a Fragile Environment : market incentives for Natural Resource Management in Haiti, Glenn R. Smucker, Gardy Fleurantin, Mike McGahuey, Ben Swartley, July 2005) de Juillet 2005 souligne que l'obstacle principal au traitement de toutes les parcelles contiguës d'un bassin versant ne réside pas tant dans le caractère incertain de la propriété foncière mais plutôt dans le caractère fragmenté des terres des paysans. Ce rapport préconise de trouver des solutions pour leurs regroupements afin de pouvoir générer des changements notables au niveau de bassins versants tout entier, plutôt que sur des parcelles isolées comme cela se produisait auparavant.

² La BID prêter désormais plus d'attention aux parties hautes qu'auparavant lorsque l'accent était mis sur l'intensification agricole des plaines vivrières. Ainsi, la BID a décidé d'accorder la plus grande partie de son financement des plans d'aménagements aux parties hautes des Bassins Versants, afin de réduire la vulnérabilité en aval. La BID a ainsi décidé de réorienter ses investissements en consacrant 2/3 en amont et 1/3 aval (tendance inverse à celle adoptée précédemment).

présentés spontanément par des organisations communautaires de tout le pays concentre désormais la majorité de ses activités dans trois zones en particulier (Artibonite, le Sud, l'Ouest). A l'intérieur de ces zones, l'évaluation passant en revue une centaine de projets financés par Lambi ces dix dernières années préconise de former des « Poches de Concentration de Projets » pour lutter contre la dispersion géographique des projets, promouvoir des projets intégrés ayant une approche régionale et créer un réseau d'organisations qui partageraient des services économiques et sociaux.

B) De la difficulté d'interventions binationales

Sur les 39 projets étudiés, seuls 6 présentent une dimension transfrontalière, malgré l'interdépendance reconnue entre les écosystèmes des deux pays et leur vulnérabilité commune lors de la survenance de désastres naturels. Ces 6 projets sont PROBINA financé par l'ACDI (n°3), les projets de la GTZ (n°22 et n°23), le projet Artibonite du PNUD (n°30), le PET (n° 34/35), le Projet Alerte Précoce du PNUD (n°36).³

Tous les acteurs ayant mis en œuvre des projets transfrontaliers ont mentionné de plus grandes difficultés de conception et de mise en œuvre, ce qui décourage probablement les différentes parties à se lancer dans ce genre d'initiatives ambitieuses. En effet, les projets transfrontaliers nécessitant beaucoup plus de temps et d'importants efforts de coordination et de négociation.

RAJOUTER TEXTE

1.2. Dimension temporelle et financière des projets

Une caractéristique assez générale que l'on peut relever dans les interventions visant à réhabiliter l'environnement dans le pays est que celles-ci sont en général de relativement courte durée et que les fonds affectés ne sont souvent pas suffisants pour résoudre durablement des problèmes de grande ampleur et profondément ancrés.

A) Caractéristiques des projets étudiés : financement et durée

1. La durée

Parmi les projets analysés, la grande majorité d'entre eux peuvent être qualifiés de projets de moyen terme, c'est-à-dire que leur cycle n'excède pas 5 ans (soit 24 projets sur 39). 7 projets sont des projets de court terme (inférieur à 2 ans)⁴. Il faut souligner que les ONG ne sont pas les seules à financer des projets de court terme. Il est par exemple également arrivé à la Banque Mondiale ou au PNUD de le faire.

Si, une fois arrivés à leur terme, certains projets de court-moyen terme sont reconduits pour un cycle d'une durée plus ou moins similaire (par exemple, les projets du PET n°34, de la GTZ n° 22, d'Agroaction allemande n°1), dans la plupart des cas, les actions prennent fin après quelques années une fois les activités ciblées finalisées.

On remarque cependant que par rapport aux projets des décennies précédentes, la tendance générale aujourd'hui est à l'allongement de la durée des projets, de façon très marquée pour les projets ayant trait à l'aménagement et à la réhabilitation des Bassins Versants ou au développement local.

Ainsi, on note 7 projets pouvant être qualifiés de projets à moyen-long terme (supérieure à 5 ans) :

- le projet Développement Local pour une gestion Intégrée des Ressources Naturelles, la Protection de l'Environnement et le Développement Durable dans la commune de Marmelade (n° 2) de l'ACDI et de la FAO.

³De plus, parmi ceux-ci, le projet de gestion des risques et désastres dans le Sud Est de la GTZ (n° 23) bien que dit transfrontalier, n'adoptait pas véritablement une approche coordonnée des deux côtés de la frontière et mettait plutôt en œuvre deux projets simultanément.

⁴ Voir schéma n°1 sur la répartition des projets analysés en fonction de leur durée

- le Projet Binational pour la Réhabilitation du Bassin Versant de l'Artibonite de l'ACDI et d'Oxfam Québec (n°3- PROBINA)
- Le Projet Appui au développement local et à l'agroforesterie de Nippes financé par l'ACDI et mis en œuvre par Oxfam Québec (PADELAN n°5)⁵
- Le programme d'intensification agricole Ennery-Quinte de la Banque Interaméricaine de Développement (n°15)
- Le programme d'atténuation de la vulnérabilité aux désastres naturels de la BID (n°16)
- le programme de Réduction de la pauvreté par l'utilisation durable des ressources naturelles dans le bassin transfrontalier de la rivière Artibonite de la GTZ (n° 22)
- Le Programme Environnemental Transfrontalier (PET n°35) financé par l'Union Européenne

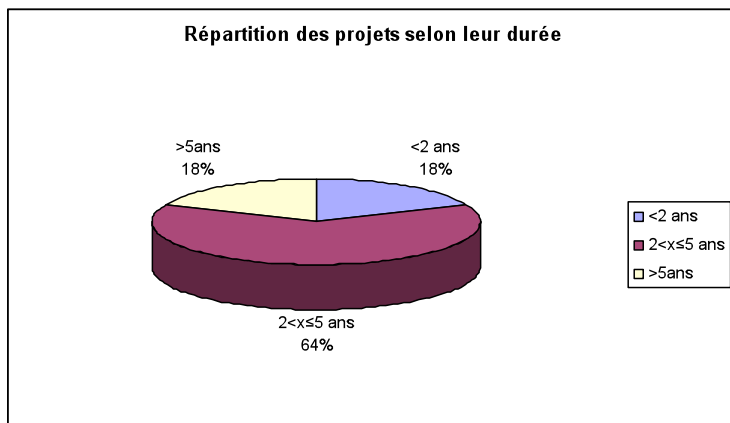


Schéma n°1

2. Le financement

La totalité des fonds affectés aux projets inclus dans cette étude s'élève à 264 605 763 USD.⁶ Parmi ces projets, la grande majorité d'entre eux peuvent être qualifiés de projets de « petite ou moyenne » envergure. 13 projets sur 39 ont reçu moins de 3 millions de US\$ et 11 projets ont reçu des financements compris entre 3 et 5 millions de US\$. 2 projets seulement ont reçu des financements compris entre 5 et 10 millions US\$ mais 9 projets ont reçu plus de 10 millions de US\$.⁷ Parmi les plus gros bailleurs c'est-à-dire affectant fréquemment plus de 10 millions de Dollars par projet, on compte la BID, USAID, et la Banque Mondiale.

Les programmes de réhabilitation/réaménagement de Bassins Versants sont ceux qui, dans l'ensemble, ont les financements les plus importants. Ils recueillent souvent plus de 5 millions de USD: ainsi en est-il des programmes de Gestion Intégrée du bassin versant transfrontalier de l'Artibonite du PNUD (n°30) , du programme PROBINA de l'ACDI dans l'Artibonite (n°3), du programme d'Intensification Agricole Ennery-Quinte (n°15) ou du Programme d'atténuation de la vulnérabilité aux désastres naturels (GV du Nord, Ravine du Sud, Les Cayes, Cavaillon) (n°16) de la

⁵ Ce projet vient prolonger le projet d'Agroforesterie des Nippes

⁶ Ce calcul ne peut être qu'estimatif sachant d'une part que les projets n° 8, 19, 25 et 37 dont les budgets étaient inconnus n'ont pas été comptabilisés et d'autre part, qu'il a fallu recourir à des conversions monétaires : les conversions de l'euro, du dollar canadien et des francs suisses ont été faites à partir de la valeur nominale par rapport au dollar américain à la date de commencement du projet. Quant à la Gourde haïtienne, elle a été estimée à 1 USD=40 HTG.. Pour les projets transfrontières, la totalité du budget affecté aux pays a été comptabilisée. Pour le Lambi, on a déduit une somme globale pour les 10 ans d'intervention évalués à partir du budget annuel moyen. Enfin, pour le projet n°12, les 5 millions USD programmés initialement ont été comptabilisés bien qu'il ait été impossible de savoir s'ils avaient été finalement totalement déboursés.

⁷ Voir schéma n°2 sur la répartition des projets selon leur coût

Banque Interaméricaine de Développement ainsi que du projet DEED (Développement Economique pour un Environnement Durable) (n°39) de USAID

Certains projets de développement local (et intégrant actions de protection des ressources naturelles), tels que le projet de Marmelade (n°2) ou le PADELAN⁸ (n°5) ont également reçu des financements relativement conséquents.

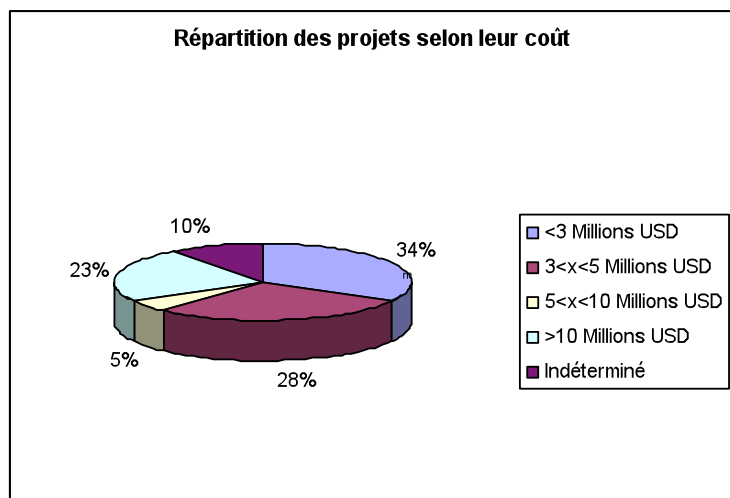


Schéma n°2

B) L'aide globale affectée aux projets environnementaux en Haïti

Pour une mise en perspective, il serait intéressant de replacer les montants dépensés pour les différents projets étudiés (soit 264 605 763 US\$) par rapport à l'aide globale affectée à l'environnement dans le pays. Cependant, si l'on sait qu'en 2007, l'Aide Publique au Développement pour Haïti a atteint 701 Million USD (soit 11.4 % of du Produit National Brut)⁹, dont 313 millions USD versés au secteur public¹⁰, il est impossible de comptabiliser quelle est la part de cette somme attribuée aux projets environnementaux. Cela est dû, d'une part, au caractère transversal de l'environnement et au flou de sa définition. L'environnement peut en effet être visé par un projet/programme soit comme objectif explicite, soit de façon plus transversale, c'est-à-dire via des interventions s'attaquant à l'agriculture, le développement local, l'aménagement du territoire, la réduction des risques de désastres etc. D'autre part, malgré les efforts récents de rationalisation de l'aide et de poursuite des objectifs de la Déclaration de Paris, de nombreux fonds externes affectés à l'aide ne transitent pas ou ne sont pas connus par le Gouvernement, ce qui rend difficile une comptabilisation globale. Le Ministère de l'Environnement d'Haïti s'est vu affecté pour 2010 0,71% du budget national, ce qui est évidemment très peu mais ne reflète pas la totalité du budget consacré à l'environnement et aux ressources naturelles puisque le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, le Ministère des Travaux Publics ont également reçu des fonds qui seront affectés à ces thématiques.

⁸ Si l'on comptabilise les fonds précédents reçus dans une première phase par le projet d'Agroforesterie des Nippes

⁹ OECD, www.oecd.org/dac/stats

¹⁰ Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris : rendre l'aide plus efficace d'ici 2020, OCDE 2008

C) Volatilité de l'aide et interruptions fréquents des financements de projets

D'une façon générale, l'on peut dire que l'aide internationale destinée à Haïti, quelle soit affectée à l'environnement ou à d'autres problématiques est très volatile. Selon la Banque mondiale¹¹, le flux massif d'aide internationale sous le Président Aristide en 1990-1991, a été suivi d'un embargo sous le régime militaire (1992-1994). La totalité de l'Aide publique au Développement a en effet chuté d'une moyenne annuelle de 174 million en 1991 à 112 million en 1992-1993. De 1995-2000, l'APD a été ravivée et atteignait en moyenne 383 millions. Puis après les élections disputées de 2000, l'aide a décliné (US 195 millions ou 6% du PIB pendant la période 2000-2004).

Cette volatilité des fonds se répercute sur les dynamiques de financement des projets : des interruptions assez fréquentes de financement des projets ou la non-reconduction de projets de court terme sont souvent observés. Ainsi parmi les projets étudiés, certains tels que le projet d'Appui Technique pour la Protection des Parcs et des Forêts (ATTPF) de la Banque Mondiale (n°10) ou l'intégralité de la composante environnementale du projet Hillside Agriculture Programme (HAPP- n°38) ont été interrompus en cours de mise en œuvre. Le projet Développement Local pour une gestion Intégrée des Ressources Naturelles, la Protection de l'Environnement et le Développement Durable dans la commune de Marmelade (n° 2), aujourd'hui souvent cité comme exemple de projet réussi, aurait pu pourtant aussi s'ajouter à la longue liste des projets abandonnés. En effet, suite à l'interruption du financement de la Hollande, la FAO a eu des difficultés à trouver des financements supplémentaires jusqu'à l'engagement de l'Agence Canadienne de Développement.

D'autres projets tels que le Programme Pilote Licus de gestion des risques et des désastres (n°9) ou encore le projet Substitution d'énergie pour la protection de l'Environnement (SEPE) de Care Haïti financé par USAID (n°37), bien qu'arrivés à leur terme, n'ont pas été reconduits alors que les nombreuses études commanditées auraient pu appeler à une seconde phase.

Ce manque de continuité et de suivi dans le financement des projets/programmes peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

-Le changement fréquent de stratégie des bailleurs de fonds : les bailleurs de fonds font parfois preuve d'inconsistance, redéfinissant fréquemment leur orientation stratégique, ce qui peut les conduire à interrompre brutalement leur financement. Les acteurs souffrant davantage de la volatilité de ces fonds et de leur dépendance vis-à-vis de bailleurs inconstants sont les plus petites organisations comme Care Haïti, Agroaction allemande (AAA), Foprobim etc. Ces organisations ont en effet une capacité financière relativement faible et sont donc contraintes d'élaborer leur budget et planifier leurs activités sur des durées courtes (1 à 3 ans). Les plus petites organisations restent dépendantes d'un cycle de programmation budgétaire annuel bien que conscientes que les résultats visés peuvent être atteints qu'à moyen terme (6-7 ans)

- L'instabilité chronique du pays : en période de crise, de nombreux bailleurs se retirent du pays. Ainsi par exemple, lors du régime militaire de 1992-1994 ou des troubles politiques de 2004, certains bailleurs ont stoppé toute intervention et interrompu leurs programmes en cours

-L'échec des projets : d'autres projets sont tout simplement interrompus ou non reconduits car l'on estime qu'ils n'ont pas atteints leurs objectifs lors d'évaluations de mi-parcours ou finales. Les raisons pour de tels échecs peuvent être multiples : projets aux objectifs irréalistes compte tenu de la courte durée planifiée de l'intervention et de l'ampleur du problème à résoudre, projet non adapté aux nécessités locales, manque d'appropriation etc.

- Les changements politiques: on a remarqué que les cycles électoraux haïtiens perturbaient la continuité du financement des projets. En effet, souvent, les changements politiques entraînent le nouveau gouvernement à faire table rase des projets soutenus par le gouvernement précédent. Par exemple, le Programme Environnemental Transfrontalier a, entre autres choses, pâti du manque de continuité de vision entre l'ancien et le nouveau Gouvernement. Ainsi, certaines activités du projet ont dû être totalement abandonnées dans la deuxième phase.

¹¹ Haiti Interim Strategy Note for the Republic of Haiti. For the period FY07-FY08.Dec 14 2006

1.3 Thèmes et composantes des projets

A) Evolution des approches dans la gestion des ressources naturelles en Haïti

Un rapport de l'USAID¹² dégage, dans la partie II « Interventions in Watersheds » les différents modèles utilisés à travers le temps dans le pays pour la gestion des ressources naturelles en Haïti. Les nouveaux projets mis en œuvre actuellement en Haïti tirent des leçons de plusieurs de ces modèles et, aujourd'hui, une convergence au niveau de la conception de ces projets semble émerger.

Dans les années 1950 à 1970 dominaient les projets « équipements du territoire », adoptant une approche d'ingénierie pure, de gestion verticale (« top-down »). La conservation des sols étaient considérée comme un problème strictement vertical qui pouvait être résolu par des ingénieurs installant des structures mécaniques, principalement des murs de roches et des canaux de contour sans préoccupation de la tenure de la terre ou des intérêts des propriétaires fonciers ou utilisateurs de la terre. Ces projets se sont révélés pour la plupart non durables et se sont soldés d'échec.

Puis dans les années 1980, de nombreux bailleurs de fonds ont soutenu des projets de conservation des ressources et d'extension agricole, utilisant souvent des ONG et organisations paysannes pour la mise en œuvre. Lors de cette période, on a vu une émergence de programme de reforestation, d'agroforesterie, de structures de conservation végétatives et d'un large éventail d'interventions allant plus loin que les structures mécanique d'intervention. Ces programmes privilégiaient l'approche parcellaire pour le traitement de conservations de sols et non pas la réhabilitation de l'intégralité de Bassins Versants. Cependant, le modèle parcellaire, bien qu'utile, n'était pas conçu pour résoudre les problèmes fondamentaux en matière de protection des bassins versants effet significatif sur les inondations, la sédimentation ou l'approvisionnement en eau de la partie en aval du bassin versant

Enfin, à la fin des années 1990, l'approche liée aux opportunités de marché s'est répandue, c'est-à-dire les acteurs du développement ont cherché à augmenter les revenus des communautés et créer des alternatives économiques en s'appuyant sur les groupes paysans et les coopératives. Cette approche repose sur le postulat que la stimulation du marché a des conséquences positives sur la gestion des ressources naturelles. La majorité de ces tentatives de création de revenu se focalisent sur la commercialisation agricole et utilise des techniques telles que le greffage d'arbres fruitiers, distribution de semences etc.

B) Vers des stratégies multisectorielles et intégrées

Les différents projets passés en revue dans cette étude interviennent dans les domaines suivants : développement agricole/agroforesterie/foresterie, Gestion/Aménagement/ /réhabilitation des Bassins Versants, Développement Local, Gestion des risques et désastres, biodiversité/aires protégées, gestion des déchets, gouvernance, gestion des déchets, énergie, gestion des ressources marines et côtières, coopération transfrontière, eau et assainissement

Le schéma montre la répartition des projets entre différents domaines d'intervention (NB : la plupart des projets, actifs sur plusieurs fronts rentrent dans donc dans plusieurs secteurs d'activités)

INSERER SCHEMA DE REPARTITION

Schéma n°3 : Répartition des projets selon leur domaine d'intervention

Contrairement aux décennies précédentes, les projets de conservation des ressources naturelles purement sectoriels, c'est-à-dire ne s'attaquant qu'à un secteur uniquement (ex : reforestation, eau et assainissement, conservation des sols et lutte contre l'érosion, microcrédit) sont désormais plus rares. En effet, la plupart des interventions analysées dans cette étude sont multisectorielles et appliquent des stratégies intégrées, c'est-à-dire qu'elles mènent des actions sur de nombreux fronts, simultanément afin de tenter d'appréhender globalement la problématique d'une zone.

Les projets de Développement Local ou encore d'aménagement de bassins versants agissent tout aussi bien sur le plan du développement de la production et de la commercialisation agricole, de

¹² USAID, Environmental Vulnerability in Haiti, Findings and Recommendations, Glenn R. Smucker et al., Apr 2007

l'énergie, de la réduction de la vulnérabilité aux risques et désastres, de la gouvernance locale, la gestion de l'eau, le renforcement des capacités etc. Il s'agit d'apporter une amélioration générale de l'environnement naturel, économique et social d'une zone déterminée.

S'il est évident que les bailleurs les plus importants adoptent désormais une approche programme plutôt que projet¹³, les plus petites organisations agissent elles aussi presque systématiquement sur plusieurs fronts. Il est donc quasiment impossible de voir aujourd'hui des projets de reforestation purs par exemple, sans qu'ils soient associés à des possibilités de génération de revenu, à des aspects de renforcement organisationnel etc.

C) La protection du milieu marin et côtier : un domaine oublié

Bien que les programmes intégrés visant l'aménagement de Bassins Versants dans leur ensemble soient de plus en plus nombreux et que les gros bailleurs prônent une action « ridge to reef », le milieu marin et côtier reste encore tout à fait négligé. En effet, les programmes se concentrent encore principalement sur des activités « terrestres », comme la mise en place de structures de conservation de sols et de lutte contre l'érosion, le développement de l'agriculture durable, l'agroforesterie etc. Peu ciblent directement la mer et les côtes. Ainsi, seuls 5 projets parmi ceux étudiés visent ou visaient directement la protection des communautés et des milieux marins et côtiers. Parmi ceux-ci on compte :

- Le projet de renforcement de la pêche marine dans le Sud Est de l'Agence Espagnole de Coopération (AECID-n°7)
- Le projet de pêche et de protection des Arcadins par la construction de récifs artificiels par l'ONG Foprobim (n° 20)
- Le programme de réhabilitation environnementale de la communauté côtière des Arcadins de Foprobim (n° 21)
- Le projet de Gestion des Zones Côtières de la BID, qui visait à développer les éléments de base devant aboutir à un programme national prenant en compte la zone côtière du pays, mais qui a eu finalement très peu d'impact (n°12)
- Le projet DEED (n°39), qui vise à soutenir le développement économique durable dans les Bassins Versants de Montrouis et Limbé, et dont la protection des zones marines et côtières fait partie intégrante de la stratégie.

Il convient de remarquer qu'hormis le projet DEED (n°39), tous ces projets relatifs au milieu marin et côtier sont sectoriels (ex. développement de la pêche, protection des mangroves, construction d'un récif etc.), souvent associés à des activités ponctuelles et non pas associés au développement d'une stratégie intégrée.

¹³ Par facilité de langage, il est fait référence dans toute cette étude à des « projets » alors que certaines interventions méritent davantage le titre de programme. **Donner def et différencier les deux termes**

PARTIE 2 : ANALYSE

INTRODUCTION

TEXTE

2.1 La nécessité d'un engagement à long terme

Alors même que les interventions analysées visent à résoudre des problèmes complexes et profondément ancrés, celles-ci sont le plus souvent calquées sur des cycles de projets courts, c'est à dire de 3 à 5 ans. Or, l'expérience a montré que pour assurer la durabilité des projets et une véritable appropriation par les communautés, une intervention et suivi sur le long terme étaient indispensables.

A) Des cycles de projet devant être allongés

Si les interventions courtes peuvent avoir des retombées positives immédiates sur leurs bénéficiaires, les changements profonds qu'elles envisagent ne se développent que grâce à un engagement dans la durée.

1) Le renforcement progressif des capacités

Le renforcement des capacités est un processus nécessitant du temps. Les formations aux communautés (par exemple sur des nouvelles techniques agricoles/greffage, la gestion financière, la préparation aux désastres, la gouvernance locale, etc.) ne peuvent se contenter d'être dispensées de façon isolée. Les formations des communautés, pour atteindre l'impact désiré, doivent s'étaler dans le temps et cibler progressivement de nouveaux groupes ou des groupes plus importants, à mesure que la confiance s'établit. Les communautés participant nécessitent un accompagnement continu pour une assimilation véritable des nouvelles techniques et de nouveaux concepts.

Le projet de Carrefour Feuilles (n°28), programmé sur 3 ans (2006-2009), est un exemple illustrant bien la nécessité de planification à plus long terme pour le renforcement des capacités. Ce projet, a pour but de contribuer à la réduction de la violence armée, à l'apaisement social et à la réduction de la pauvreté à travers la mise en place d'une stratégie de gestion durable des déchets solides dans le quartier associée à la création d'activités génératrices de revenus. Or, ce projet pilote arrivant bientôt à échéance, serait non soutenable en cas d'arrêt du financement à la date prévue de clôture. En effet, fin, les capacités du comité de gestion du centre de déchets ne sont pas encore consolidées et celui-ci nécessite un accompagnement supplémentaire afin de pouvoir gérer le centre de façon autonome.

2) L'appropriation du projet et le changement de mentalités

L'appropriation de nouvelles technologies et de nouvelles approches, leurs adaptations au contexte local ne peuvent se faire qu'avec le temps.

Ainsi, par exemple, la mise en place d'une dynamique de planification participative au niveau local est un processus nécessitant un long processus de mise en confiance et de changement de mentalités, ce pour quoi la durée habituelle des cycles de projets observée est particulièrement inadéquate.

Le personnel du projet de Marmelade (n°2) a également remarqué le bénéfice d'avoir étalé ses activités sur une période de 10 ans. Si la population s'est, dans un premier temps, plainte de la lenteur du processus, elle a reconnu plus tard que les formations en gouvernance locale et le temps passé à structurer les différents Comités de Développement Local avait été très fructueux¹⁴. Aujourd'hui, les représentants de ces Comités démontrent une maturité et une grande maîtrise de l'approche développement local et du rôle que leurs membres ont à jouer pour que leur Plan de

¹⁴ FAO, Rapport d'évaluation du Projet Marmelade -développement local et aménagement des terres pour un programme national de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles, 2005, 16p.

Développement Local, ayant abouti après 4 ans d'efforts de concertation et de planification, se concrétise.¹⁵

Les gestionnaires du projet PADELAN n°5 intervenant dans 3 localités ont pu également constater que la communauté s'étant davantage appropriée le projet est celle dans laquelle les activités ont commencé en premier, il y a dix ans (Petite rivière de Nippes, 97).

3) L'analyse et la concertation préalables

Un autre facteur justifiant un allongement de la durée des cycles de projets en Haïti est le travail conséquent d'analyse qui doit être réalisé préalablement à toute intervention afin de s'assurer de la justesse de l'approche. Compte tenu des nombreux travaux déjà réalisés sur l'environnement en Haïti, il s'agit d'abord de recompiler les informations existantes sur la région ciblée, sur les techniques envisagées etc. Dans la plupart des cas, ce travail de recherche des données préexistantes est négligé et les projets ne capitalisent pas sur les acquis antérieurs. De plus, des études préalables (ligne de base, faisabilité, études socio économique, propriété foncière etc.) sont nécessaires avant le début de la mise en œuvre d'activités. Enfin, il s'agit également d'interroger les membres représentatifs des communautés, d'enclencher la dynamique participative, d'informer, de négocier etc. Tout ce processus préalable de concertation et d'analyse requiert également du temps et doit être planifiée dans un cycle de projet plus long.

4) Les délais logistiques inévitables, obstacles systématiques à la finalisation des projets dans des délais courts

Il est fréquent que les projets se heurtent à des obstacles logistiques non anticipés qui ralentissent la mise en œuvre et peuvent mettre en péril le projet si celui-ci est de trop court terme.

A titre d'exemples, le projet de Carrefour Feuilles (n°28) n'est pas parvenu en 3 ans à construire à temps la le centre de compostage du fait du délai qui a été nécessaire pour la procédure d'appel d'offre. Les 250 000 briquettes fabriquées dans le centre de triage sont restées des mois en stock sans pouvoir être commercialisées du fait du temps nécessaire pour légaliser le statut de la société d'économie mixte., Dans le rapport final du projet « Doppler Radar based Early Warning System for weather related Natural Hazards » (n°35), la courte durée du projet (15 mois) est maintes fois mentionnée comme un obstacle sérieux ayant indiscutablement miné la durabilité du projet. En effet, le projet tablait, entre autres, sur l'exploitation d'informations émanant d'un radar dominicain, qui devait être réparé pendant le cycle du projet. Or, celui-ci n'était toujours pas réparé à la clôture du projet.

Ainsi, le contexte haïtien appelle à une souplesse lors de la mise en œuvre et cette souplesse n'est possible que s'il existe une certaine flexibilité en termes de temps.

B) Un manque de suivi chronique

Dans la majeure partie des cas, aucun mécanisme de suivi n'est mis en place pour assurer la continuité des projets une fois ceux-ci clôturés.

Ainsi, dans certaines localités où des projets ont été clos quelques années auparavant, il ne reste plus aucune trace des activités mises en œuvre. Les arbres plantés ont disparu, broutés par les animaux, brûlés ou coupés. **Donner des exemples.** Les installations et les équipements, telles que les panneaux solaires installés à Caracol par le projet du PNUD (n°27), encore les systèmes manuels de gauges de rivières et de pluie attachés à des installations de transmission satellitaires installées par le projet « Doppler Radar based Early Warning System for weather related Natural Hazard »

¹⁵ ACDI, Evaluation de mi-parcours du Programme de Développement Local en Haïti (PDHL), version provisoire, G. Delorme, F. Marier, E. Henrice, Juin 2009, 125p.

(n°35), ou encore les bateaux de pêche du projet distribués aux communautés ont été démantelées, vandalisés, volés ou usés à d'autres fins par la population.

Comme le mentionne la BID¹⁶, du fait, entre autres choses, du manque de suivi et d'entretien, l'efficacité d'actions de conservation des sols menées depuis des décennies est très relative. Sur le terrain, on peut observer en effet de nombreux canaux de contour comblés et non recreusés, ne pouvant ainsi plus jouer leur rôle d'infiltration. Les actions d'aménagement de bassin versant nécessitent en effet que soient réalisés souvent des curetages, des réparations, des nouveaux creusements et des plantations complémentaires. Le fait qu'après la clôture d'un projet, ces installations ne soient pas entretenues limite leur efficacité à long terme voire provoque finalement des conséquences pires que si elles n'avaient pas été mises en place.

Le manque de suivi est également très marqué pour les quelques rares projets ayant eu trait à la gestion des zones marines et côtières et la réhabilitation des écosystèmes associés. Le projet Gestion des Zones Côtières financé par la BID visait à constituer une base d'informations sur l'environnement côtier et marin mais celui-ci est resté sans suite. Il n'existe donc aucune base de données, aucun indicateur permettant de suivre l'évolution du milieu et l'impact qu'on en a eu les projets passés. Ainsi, on ignore par exemple l'état des différents Dispositifs de Conservation de Poissons (DCP) installés dans le passé par diverses ONG (ex Fondation Verte), des barrières de corail artificielles (projet de Foprobim n° 20) ou encore des mangroves replantées.

Certains projets, comme celui de Marmelade (n°2) mettent aujourd'hui en place des mécanismes de suivi souples. Ainsi, la FAO entame aujourd'hui une stratégie de retrait progressif de la commune, prévoyant encore d'intervenir pour quelques années ponctuellement, sur demande des communautés

Recommandations

- ✓ **Planifier des projets s'étalant au minimum sur une durée de 5 ans ;**
- ✓ **Une fois les activités du projet terminées, mettre en place un mécanisme institutionnel de suivi et d'assistance technique souple sur demande de la population et planifier une stratégie de retrait progressif;**
- ✓ **Budgéter des activités ponctuelles de suivi après la clôture du projet (accompagnement technique, formations supplémentaires, monitoring/études d'impact, entretien des installations) ;**
- ✓ **Réaliser des évaluations post-projet quelques années après l'interruption des activités ;**
- ✓ **Déterminer préalablement des modalités d'engagement concret avec le Gouvernement et les populations pour le suivi.**

2.2 Participation communautaire et accompagnement local, les voies à suivre

A) La participation communautaire, élément essentiel à l'appropriation des projets et à leur adéquation aux nécessités locales

La totalité des institutions rencontrées dans le cadre de cette étude soulignent le rôle clé que joue la participation dans la réussite et l'appropriation d'un projet, notamment pour la réhabilitation/protection

¹⁶ BID, Rapport de Préparation du Programme national de gestion des bassins versants (HA-0033), sept. 2006, 87p

de l'environnement, la gestion des risques de désastres, l'aménagement du territoire. S'il n'existe pas d'approche unique en la matière, il convient de souligner que le terme « participation » est souvent dévoyé.

En effet, la participation va plus loin que la simple consultation des populations. Souvent, des intervenants externes utilisent des techniques participatives pour présenter un projet aux populations et les mobiliser alors que le problème a déjà été cerné et que la stratégie d'actions a déjà été définie. De nombreuses personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont en effet souvent affirmé que la population, lorsque simplement consultée sur un projet et non pas véritablement impliquée dans sa définition, sa mise en œuvre ou son suivi allait systématiquement donner son approbation et soutenir le projet quand bien même celui-ci ne serait pas adapté. En effet, faute d'alternatives ou de peur que leur communauté ne soit plus jamais bénéficiaire de projets dans le futur, les communautés acceptent presque systématiquement toute offre d'intervention.

Il convient donc d'éviter ce genre de situation dont fait mention le rapport final du projet d'alerte précoce du PNUD et de l'Union Européenne n°: « None of the direct beneficiaries were involved in pre-project design of this action, but were represented by UNDP country office disaster programme specialists. Beneficiary (and partner agency) involvement started after commencement of the project, when some adjustments were made with intervention from community representatives. Community members were in all cases, eventually very satisfied with project action.»¹⁷

Ainsi, tout acteur intervenant doit s'assurer qu'une véritable dynamique participative permette au projet d'être tout à fait adapté aux nécessités et sensibilités locales et que les populations se l'approprient. Pour cela, les communautés doivent participer à la définition de leurs problèmes, à la recherche de solutions possibles, au choix de mise en œuvre, au modèle organisationnel etc. Toutes les phases du cycle de projet doivent donc adopter la dynamique participative : sensibilisation, identification, formulation, auto-évaluation, suivi-évaluation, mise en œuvre.

La participation va de pair avec la responsabilisation de chacun des participants aux projets : les rôles et responsabilités de chacun doivent être bien cernés, les contributions matérielles et financières convenues à l'avance. L'ONG Floresta mentionne les bienfaits de cette approche : ainsi, les paysans ayant fait part de leur nécessité d'obtenir une citerne, ceux-ci ont non seulement participé à sa construction mais se sont engagés à rembourser la construction, notamment en produisant des plantules. Tous les paysans ont honoré leur engagement. Helvetas, dans le cadre du programme de préservation et de valorisation de la biodiversité en haute altitude (n°17) a distribué gratuitement des espèces agroalimentaires aux fermiers intéressés à les planter sur leurs fermes. Les producteurs de ces espèces n'étant seulement payés si 70% des espèces survivent. ???

Pour faciliter et animer le processus de participation, un accompagnement technique approprié est nécessaire. Des informations doivent être fournies aux communautés de manière à les aider à cerner les défis, déterminer une stratégie et régler les problèmes. De nombreuses personnes consultées, comme le FAES, la GTZ (n° 23) mentionnent l'importance de confier ce rôle des haïtiens, formés à l'animation de processus participatifs communautaires, comprenant les problématiques, les rapports de pouvoirs, les sensibilités locales etc.

B) Des structures participatives pérennes

Plutôt que s'initier des dynamiques participatives pour chaque projet spécifique de protection de l'environnement ou autre, une approche intéressante est celle adoptée par des projets de développement local tels que le PADELAN (n°5), le projet de Marmelade (n° 2), le projet du FENU dans le Nord-Est (n°4), ou DEED (n°39). Ces projets ont soutenu la mise en place d'une structure permanente de participation et concertation, ayant vocation à perdurer, après la clôture du projet.

¹⁷ PNUD, European Community Humanitarian Aid Office (ECHO), Terminal Report « Doppler Radar based Early Warning System for weather related Natural Hazards in the Insular Caribbean (Support to DIPECHO Radar Project), Dec 2004, 85 p.

Cette structure facilite l'insertion des différentes interventions de conservation des ressources naturelles dans une stratégie intégrée et cohérente tout en renforçant la gouvernance locale.

Ces structures participatives, appelées différemment selon les projets (Conseils ou Comités de développement local, Comité Communal de Concertation et Planification, Comité de Gestion des Bassins Versants etc.) visent à intégrer tous les acteurs représentatifs de la communauté (autorités locales, secteur privé, société civile, coopératives, agriculteurs-paysans, femmes, écoles, commerçants, pêcheurs, membres de l'opposition etc.)

Les institutions locales/élus locaux (CASEC-Conseil Administratif de la Section Communale, ASEC-Assemblée de la Section Communale, municipalités), y jouent un rôle de premier plan car elles coordonnent ces structures participatives, qui se voient par là-même conférer une légitimité démocratique.

Cette approche présente de nombreux avantages :

Tout d'abord, ces structures, permettent de renforcer les capacités de tous les acteurs locaux en termes d'exercice de gouvernance démocratique locale, de planification, et de gestion de proximité des projets de développement (gestion financière, suivi...). Impliquer par exemple ces structures dans le monitoring des programmes environnementaux procure à la communauté entière des informations de première main sur l'impact d'une l'intervention sur l'environnement et de plus représente une option de suivi économiquement attractive et efficace par rapport à la mise en place d'un système de contrôle.

Une fois renforcées, ces structures pérennes peuvent assurer le transfert et prendre en main la gestion du développement local et de leur environnement, après le retrait des organismes d'accompagnement. Des gestionnaires de projet, comme ceux du PADELAN ou de Marmelade (n° 2) ayant appuyé le développement de ces structures estiment qu'il faut environ 10 ans pour que celles-ci soient suffisamment solides pour fonctionner par elles-mêmes. Ainsi, alors même que le projet Marmelade (n°2) arrivera bientôt à son terme et que les cycles politiques locaux auront mené d'autres élus au pouvoir, le Comité de développement, appuyé par les fonctionnaires de l'Etat Central aux capacités renforcées, continuera de fonctionner.

Par ailleurs, l'approche favorise, grâce à la concertation régulière et la recherche de consensus entre tous les acteurs représentatifs de la communauté, la cohésion sociale, la diminution de la polarisation politique, l'intégration des femmes et des plus faibles dans le processus de développement et les dynamiques de partenariats, notamment Public-Privé. Dans les localités où de telles structures existent, les gestionnaires de projet ont remarqué, par exemple, que la propension à l'instabilité et à la violence était moindre ; ainsi, la commune de Marmelade est restée calme pendant les émeutes de la faim d'avril 2008 où des mouvements de révolte ont pu pourtant être observés à travers tout le pays. VERIFIER

Enfin, ces structures représentent une plateforme permettant à la communauté de réaliser des schémas directeurs d'aménagement des Bassins Versants consensuels et de construire un plan de développement local intégrant chaque projet dans une stratégie cohérente.

C) Intégrer l'environnement dans les plans participatifs de Développement Local

Les plans de développement locaux se sont démontrés des outils utiles pour ancrer tout projet de protection des ressources naturelles dans une stratégie planifiée et consensuelle de développement de la localité. Des acteurs tels que le FAES, Oxfam Québec/ACDI, FAO/ACDI ont fait de l'élaboration de ces plans une part intégrante de leur stratégie d'intervention.

Ces plans de développement sont élaborés par une base très large et représentative de la communauté dans son entier, souvent dans le cadre des structures participatives permanentes mentionnées plus haut. Ces plans sont intersectoriels et de moyen terme (environ 5 ans) et sont élaborés en plusieurs phases : tout d'abord, les communautés locales réalisent un diagnostic cernant leurs ressources, leurs potentialités, leurs problèmes structurels et conjoncturels, les défis à relever.

En fonction de ce diagnostic, elles déterminent leurs priorités et planifient de façon consensuelle une stratégie d'action et d'orientation des ressources. Enfin, commencent l'exécution des activités. Il faut noter que tous les acteurs ayant facilité la planification participative (ACDI, Oxfam Québec, FAO, FAES etc.) soulignent la lenteur du processus; il faut en effet compter au minimum 12 mois pour procéder à la planification participative. Ainsi, cette absence de bénéfices immédiats, peut susciter une certaine hostilité ou méfiance des populations dans un premier temps voire mettre en péril le projet.

Dans les localités où ils ont été soutenus, ces plans de développement local ont démontré leur capacité de durabilité dans le temps et leur niveau d'appropriation par la population; ainsi, par exemple, dans Nord Est, le PADELAN, les plans ont survécu aux changements des représentants politiques locaux et les communautés ont continué à les exécuter.

De plus, les plans de développement locaux favorisent le développement de synergies et de partenariats. Ils offrent un cadre de référence pour les différents partenaires intervenant dans la zone leur permettant d'intégrer et coordonner leur intervention, notamment dans le domaine environnemental, dans une stratégie long terme. Ces plans représentent également pour les communautés des outils leur servant à mobiliser des ressources et diversifier les sources de financement, par exemple provenant d'autres bailleurs internationaux, de la coopération décentralisée, la diaspora, d'investisseurs privés ou de l'État etc.

On peut ainsi mentionner entre autres exemples la participation du FAES dans le financement de certaines des composantes des plans réalisés dans le Nord Est grâce au soutien du projet du FENU (n°4). Dans le cas de Marmelade, le plan a permis d'orienter les investissements, de la coopération japonaise pour le captage de sources ou encore de l'UE pour la réhabilitation de la centrale électrique de la localité.

Les projets ayant trait à la gestion des ressources gagneraient donc à s'intégrer dans ces plans existants ou à promouvoir leur réalisation. D'une part, cela garantirait que ces projets émanent véritablement de la communauté et renforcerait le niveau d'appropriation. D'autre part, cela éviterait à ces interventions de revêtir un caractère sectoriel faisant obstacle à leur efficacité et limitant leur impact. L'environnement ne peut se concevoir comme un domaine isolé des autres (agriculture, eau et assainissement, éducation etc.) et ces plans représentent des outils permettant d'inscrire toute action relative à la gestion des ressources naturelles dans une stratégie globale.

D) Participation et aménagement du territoire

1) Diagnostic participatif du bassin versant

Comme noté précédemment, de nombreux plans d'aménagement de bassins versants ou micro-bassins versant sont actuellement en cours d'élaboration. Ce genre de plan d'aménagement n'est pas incompatible et peut tout à fait se concilier la réalisation de plans de développement local mentionnés plus haut.

Tout comme les plans de développement local, la réalisation d'un plan d'aménagement du territoire est un processus de longue haleine et se fait en plusieurs étapes. Tout d'abord, doit se dérouler un processus d'analyse participative du (micro-) bassin versant sélectionné. Doivent être alors passées en revue avec la population une multitude de variables telles que l'érosion, l'occupation des sols, le réseau hydrographique, les données socio-économiques etc.

L'implication de la population est donc primordiale dès cette phase initiale car elle facilite par exemple la connaissance de la tenure de la terre, des ressources et de la gestion de l'eau, des données démographiques etc. Certains plans d'aménagement de bassin versant réalisés sans le concours de la population ont en effet été soldés d'échec. Par exemple, dans une première phase de mise en œuvre, le Programme Environnemental Transfrontalier (n° 34) avait appuyé la réalisation d'un plan d'aménagement du Bassin Versant de la zone d'intervention. Or, lors du processus d'élaboration de ce plan les populations et collectivités n'ont été que très superficiellement impliquées dans la réflexion sur l'aménagement de leur région. L'ébauche qui leur a été présentée ne laissait pas

vraiment de place aux débats. Ainsi, ce plan n'a pas validé par la population et tout le processus s'est soldé d'un échec.

Grâce à une analyse complète du bassin versant sélectionné à laquelle elles ont participé, les collectivités peuvent alors déterminer collectivement des critères pour l'affectation des différentes zones et la désignation des zones prioritaires de conservation des ressources ou de production. A partir de là, les communautés déterminent comment réorienter leur occupation des sols dans les zones vulnérables et comment augmenter les opportunités de création de revenu tout en préservant la terre et les ressources naturelles.

2) L'importance de clarifier la situation foncière

Lors de l'étape de diagnostic participatif, il est indispensable également de réaliser un diagnostic de la propriété foncière dans la localité. En effet, dans la mesure où l'exploitation illégale des terres de l'État est une pratique répandue, et que celle-ci constitue un frein aux investissements de long terme pour la protection de l'environnement, il faut donc analyser préalablement à la mise en œuvre de toute intervention les données sur la propriété foncière et les tendances démographiques de la zone ciblée.

Toute omission de régler préalablement les questions foncières peut être source de blocage. Ainsi, par exemple, dans le cadre de la deuxième phase du PET (n°35), après que le projet a réhabilité une source en lieu de récréation pour les communautés des environs (Source Babet), le terrain a été revendiqué par un particulier, ce qui a créé des litiges et retardé la finalisation de cette activité pendant plusieurs mois.

De même, lorsqu'il a été temps de construire le centre de triage pour le projet Carrefour Feuilles (n°28), il a été impossible de trouver un terrain appartenant au domaine public. Cela a entraîné un retard conséquent dans l'exécution du projet. La solution a été trouvée dans un partenariat avec le secteur privé, la SOGEBANK ayant acheté le terrain et le projet finançant la construction du bâtiment. Ce diagnostic de la tenure des terres doit être réalisé par des acteurs haïtiens, familiers des coutumes relatives à la propriété foncière. Par exemple, la GTZ dans le projet Reconstruction et gestion des risques et désastres dans la région transfrontalière entre Haïti et la République Dominicaine (n° 23), s'est basée, avec l'aide de la population, sur une méthode informelle, d'implantations des arbres fruitiers pour connaître le cadastre de la zone d'intervention du projet.

3) Réalisation de cartes d'aménagement

Le projet DEED (n°39) et le projet Marmelade (n° 2) ont développé une méthodologie intéressante pour réaliser de façon participative des cartes d'aménagement des bassins versants. Ce processus d'analyse et de mappification comporte plusieurs étapes :

Tout d'abord, les communautés dessinent à la main une carte de leur territoire, en incluant les caractéristiques géographiques (forêts, rivières, montagnes, zones cultivées...) et les repères (écoles, hôpitaux...etc) et les zones de conflit potentiel. Cette approche permet d'éviter que l'analphabétisme freine la participation de toutes les couches de la population.

Puis, en utilisant les technologies de GPS et de GIS, les responsables de projets réalisent une carte de la localité en représentant tous les éléments mentionnés par la communauté. Les communautés peuvent alors comparer ces cartes à celle qu'ils ont dessinée, apprenant ainsi sur leur territoire.

4) Un exemple d'approche participative pour l'aménagement du territoire : le zonage dans les aires protégées

La Fondation Seguin et Helvetas Haïti ont adopté une méthode de zonage pour l'aménagement du Parc la Visite et de la Forêt des Pins.¹⁸

Admin 11/10/09 1:56 PM

Comment: Stéphane, merci de rectifier s'il y a des choses incorrectes

¹⁸ Voir « Haïti : programme de Préservation et de Valorisation de la Biodiversité en Haute altitude » (PVB), Document de capitalisation, DDC, Helvetas, Fondation Seguin

Cette approche vient s'inscrire en réaction à de nombreux projets qui se sont intéressés à la gestion des aires protégées comme par exemple la Banque Mondiale avec le projet d'Appui Technique pour la Protection des Parcs et Forêts (ATTPF) n°10.

Une des raisons ayant empêché les projets d'atteindre leur plein potentiel est le fait qu'ils ont buté sur la maîtrise de l'espace et aménagement du territoire, notamment dans la délimitation de zones tampons.

Ainsi, la Fondation Seguin et Helvetas ont, depuis 2008, travaillé sur la validation dans des zones pilotes d'une approche nouvelle de gestion participative des ressources dans les zones protégées sous la forme d'un zonage.

Ce processus s'est organisé en plusieurs phases : tout d'abord, une phase de diagnostic visant à récolter d'informations des zones visées sous la forme d'inventaires et d'enquêtes auprès des populations. Cela a permis d'identifier des potentialités d'alternatives et de les valider, de concert avec les populations, pour chacune des zones. Dans une deuxième phase participative, une proposition de zonage, fondée sur des critères techniques, a été présentée aux populations puis adaptée et validée par les acteurs locaux, la société civile et les acteurs institutionnels.

La population s'est donc mis d'accord sur la division des zones protégées en différentes zones ayant des objectifs différents quant à la protection des ressources naturelles et à l'aménagement du territoire ainsi que sur des méthodes incitatives pour un changement de comportement

Ainsi ce processus de démarcation a offert l'opportunité de construire une relation de confiance et de long terme avec les communautés de la zone et de s'assurer que cette délimitation soit acceptable et que celles-ci collaboreraient. Il a été remarqué que l'établissement participatif de ce zonage encourageait le respect et réduisait le coût et le besoin de mettre en place un système de contrôle du respect des règles.

Pour que cette approche intéressante puisse cependant avoir un impact notable, il faudra qu'une collaboration étroite soit établie avec les pouvoirs publics centraux. En effet, cette démarche peut être anéantie dès lors que l'Etat installe par exemple des infrastructures ou des services sociaux dans les zones où le zonage réalisé par la population appelle à une limitation des établissements humains.

E) L'intérêt d'une structure locale d'exécution et d'accompagnement

Afin de faciliter la dynamique participative, de maximiser l'impact des actions de renforcement de capacités, et d'assurer un suivi efficace, l'existence d'un bureau local installé sur place pendant le déroulement du projet s'est révélé fructueuse. C'est l'approche adoptée par exemple par le Lambi Fund (n° 24), le PADELAN (n°5), le projet Marmelade (n° 2), le DEED (n°39).

Se référant au projet BIT/PAM/PNUD aux Gonaïves (n°33), un employé du Bureau Central du PAM estimait : « Le succès, c'est la structure de coordination au niveau local »

Cette structure de coordination peut être de différente nature : ce peut être une ONG comme DAI pour le projet DEED (n°39) ou Oxfam Québec pour le PADELAN (n°5), une structure composée des représentants de terrains de l'organisation donatrice ou encore une cellule d'appui mixte comme à Marmelade ou aux Gonaïves regroupant les employés du gouvernement (du MARNDR, du Mde, du MPCE) et les représentants de terrain de l'organisation gestionnaire du projet (Ex :FAO, Oxfam Québec ect.). Il convient de mentionner que la dernière option présente de nombreux avantages car elle favorise largement l'appropriation du projet et le renforcement des capacités institutionnelles (cf. Infra).

Le fait d'avoir une structure d'accompagnement du projet sur place présente différents avantages. Cela confère une certaine visibilité du projet au niveau local, la population est en contact direct avec les accompagnateurs ; les gestionnaires de projets disposent plus facilement d'informations sur les spécificités et le contexte locaux ; le suivi et l'accompagnement au quotidien et la dynamique participative du projet sont facilités ; les frais de transaction (transport, communication etc.) sont réduits etc.

Une des évaluations du projet Marmelade souligne le rôle qu'a joué cette structure dans la réussite du projet.¹⁹ En effet, l'évaluation mentionne une grande méfiance initiale de la population au début de la mise en œuvre du projet, notamment pendant la longue phase de diagnostic, avant la mise en œuvre d'activités concrètes. Cette méfiance initiale est assez caractéristique dans les communautés rurales haïtiennes. A Marmelade, la présence des animateurs sur place a été un des éléments ayant permis de battre en brèche cette méfiance ambiante. Ceux-ci, en restant en immersion complète dans la communauté ont pu créer progressivement la confiance, ont démontré leur niveau d'engagement, ont pu de façon constante sensibiliser les populations et les informer sur le processus de déroulement du projet.

Inversement, l'évaluation de la première phase du projet binational Artibonite de la GTZ (n°22) préconisait pour la deuxième phase l'installation d'un bureau de projet côté haïtien. En effet, le projet mis en œuvre dans un endroit extrêmement reculé rencontrait de grosses difficultés de mise en œuvre, logistiques notamment, du fait du manque de bureau local de ce côté de la frontière.

F) Valoriser les structures locales existantes

Les structures existantes doivent être valorisées : les paysans Haïtiens ont une longue histoire d'organisations de travail en groupe, que ce soit à travers la constitution de coopératives, d'associations de crédit, d'arrangements pour la division du travail. Les paysans par exemple se sont organisés en groupe pour s'entraider dans les travaux des champs, dans l'installation de structures de conservation des sols, ou ont coopéré pour gérer des micro-bassins versants. De plus, les dynamiques des associations paysannes facilitent l'innovation, l'adoption et la diffusion de techniques. Un travail important doit être consacré au niveau local à renforcer ces groupes.

DEVELOPPER

Recommandations :

- ✓ **Faire participer les communautés à toutes les phases du cycle de projet : sensibilisation, identification, formulation, auto-évaluation, mise en œuvre, suivi-évaluation ;**
- ✓ **S'accorder préalablement sur une définition concrète des rôles et responsabilités de chacun des participants au projet ;**
- ✓ **Recruter des nationaux haïtiens pour animer les processus participatifs, familiers avec les sensibilités locales et formés à la psychologie communautaire ;**
- ✓ **Instaurer et renforcer au niveau local des structures participatives pérennes chargées de la planification et de la mise en œuvre d'une stratégie de développement intégrant les actions de protection des ressources naturelles ;**
- ✓ **Intégrer les actions de protection de l'environnement à un processus participatif d'aménagement du territoire et à des plans intégrés de développement local;**
- ✓ **Réaliser un diagnostic participatif de la propriété foncière dans la localité ciblée préalablement à la mise en œuvre de toute intervention ;**
- ✓ **viser une expansion géographique progressive des activités dans les zones mitoyennes afin de bénéficier du capital confiance déjà créé et de la facilité des communications entre communautés proches.**
- ✓ **Installer une structure de coordination des projets dans chaque zone géographique ciblée.**

¹⁹ FAO, Rapport d'évaluation du Projet Marmelade -développement local et aménagement des terres pour un programme national de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles, 2005, 16p.

2.3 Renforcement des capacités et appropriation au niveau national

De façon générale, au niveau national, les défis principaux à la réussite d'un projet résident dans la faiblesse des capacités institutionnelles et le manque d'appropriation et d'engagement des autorités nationales dans les projets.

A) Le défi de l'appropriation nationale

Le Gouvernement et la communauté internationale mentionnent souvent le problème de manque d'appropriation des projets d'aide mis en œuvre en Haïti. Les projets environnementaux ne font pas exception.

1) Manque d'implication au niveau de la conception, du suivi, de la mise en œuvre

Ce défaut d'appropriation peut s'expliquer en partie par le fait que le Gouvernement n'a que peu de contrôle sur les orientations programmatiques de la majorité des projets, sur leur suivi ou sur leur financement. Dans la plupart des cas, le Gouvernement central est simplement informé de l'évolution du projet. Dans les cas extrêmes, les projets sont exécutés directement par des ONG sans aucune consultation ni même aucun processus d'information avec le niveau étatique.

Du fait du manque de capacités financières et de ressources humaines des ministères, les cadres gouvernementaux sont dans l'impossibilité de visiter fréquemment les projets sur le terrain. Comme le mentionne l'évaluation de mi-parcours du PET²⁰, la faiblesse des ressources humaines disponibles dans les services publics haïtiens empêche l'affectation des fonctionnaires dans le projet. Les acteurs nationaux ne peuvent donc pas suivre l'évolution des différents projets ou participer aux décisions stratégiques.

2) Le chevauchement des mandats, un frein à l'appropriation

Une autre raison expliquant le manque d'appropriation nationale des projets est le fonctionnement et le mandat des institutions. En effet, l'environnement est une discipline transectorielle en Haïti. Les responsabilités liées à sa protection et réhabilitation sont réparties entre plusieurs entités : Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, Ministère de l'Intérieur. Les différents mandats et les compétences de ces ministères se chevauchent et il n'existe pas de cadre légal unifié répartissant clairement les responsabilités. Cela aboutit soit à une certaine rivalité des différentes instances gouvernementales pour s'approprier un projet ou au contraire à un relatif désintérêt de tous. En ce qui concerne le projet Carrefour Feuilles (n°28), ce chevauchement de compétences a abouti à un désintérêt du Ministère de l'Environnement et une revendication de plus de poids par le Ministère de l'Intérieur.

Dans le cas du projet ATTPF (n°10), plusieurs cadres du Ministère de l'Environnement ont mentionné la complexité institutionnelle du montage comme difficultés importante du projet. Se trouvaient en effet impliqués dans la co-administration de ce projet deux ministères (Mde et MARNDR) et leurs différents services (CRDA, DFPC, SRF, SPNS), un organisme autonome, le FAES, et de nombreuses ONG et firmes (Care, CECI, ASSODLO).²¹

3) S'assurer d'une volonté de compromis forte

L'expérience a démontré que la réussite d'un projet et son appropriation par le Gouvernement étaient fortement corrélées.

²⁰ Union Européenne, Programme Environnement Transfrontalier Haïti-République Dominicaine (PET), *Evaluation à mi-parcours du Programme*, Rapport Provisoire, A. Bellande, F. Cordero, M. Sonet, Août 2003, 53p.

²¹ Révision et synthèse des leçons apprises des interventions dans la zone d'intervention du Parc National Macaya, Ronald Toussaint

En effet, dans le cas des projets où le Gouvernement s'est fortement engagé et compromis, comme à Marmelade, la durabilité a été davantage assurée. Dans le cas de Marmelade, le MARNDR a démontré son soutien en affectant 3 de ses agronomes au projet via le BAC. Pour cette raison, les gestionnaires du projet de Marmelade ont préféré attendre un niveau d'engagement similaire du Gouvernement avant de s'engager dans la commune voisine de Plaisance. Quant au projet BIT/PAM/PNUD à Gonaïves (n°33), la Direction Départementale de la Planification et de la Coopération Externe a participé activement à la formulation et l'exécution du programme en mettant à la disposition son personnel. Ce genre de gestes témoigne d'une volonté d'engagement forte et est généralement de bonne augure pour l'appropriation future du projet.

Pour le cas du PET (n°34) en revanche, l'évaluation de mi-parcours²², relativement critique de la première phase de mise en œuvre, montre que le niveau de compromis des deux gouvernements est assez faible alors que l'étude de la convention de financement laisse apparaître une attente importante de soutien du Gouvernement dans toutes les phases du cycle de projet tant au niveau foncier, politique, technique, humain et budgétaire. L'évaluation attribue le manque de compromis des gouvernements à la non-détermination de modalités concrètes et de collaboration, à l'absence d'un accord écrit et par la lassitude face à un projet dont les progrès ont été lents à se faire sentir.

L'obtention d'un soutien politique et la collaboration du Gouvernement au projet avec est donc un élément contribuant à la réussite des projets. Pour cela, un effort de coordination et d'implication des instances politiques parallèlement à un travail de renforcement des capacités doit être fait.

B) Le renforcement des capacités nationales

Les personnes interrogées dans le cadre de cette étude identifient toutes le manque de capacités gouvernementales comme un obstacle sérieux à la réussite des interventions. Ce manque de capacités s'illustre de plusieurs façons : manque de compétences techniques au sein des différents ministères, manque de ressources humaines, maigres ressources financière etc.

Malgré cette constatation quasi généralisée de la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles, seule une minorité de projets analysés visent/visaient à renforcer les capacités du gouvernement au niveau central (5 au total). Parmi les acteurs travaillant au renforcement des capacités du gouvernement au niveau central, on compte : le PNUD, la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement.

En revanche, un fort accent est mis par la quasi-totalité des bailleurs bilatéraux et organisations internationales sur le renforcement des capacités institutionnelles au niveau des services déconcentrés de l'Etat. Cela présente l'intérêt de dynamiser et de donner une impulsion à des structures existantes sur le terrain mais généralement peu actives, du fait d'un manque de moyens ou d'une motivation élimée. En plus de renforcer les capacités, cela a donc un effet positif sur l'appropriation du projet par les autorités et facilite son transfert aux haïtiens.

Par exemple, le projet de Marmelade (n°2) ou le PADELAN (n°5) visent à renforcer les BACS (Bureaux Agricoles Communaux)-services techniques déconcentrés du Ministère de l'Agriculture- et former ses cadres. Les BAC jouent, dans la mise en œuvre du projet, un rôle de premier plan car ils assurent une responsabilité d'encadrement et de suivi quotidien. Cette place donnée à des actions présentées ou co-présentées par le MARNDR constitue une volonté d'accompagner et de renforcer des encadrements par les structures pérennes de l'Etat. Ainsi, le BAC de Marmelade commence à se faire une base solide avec l'appui reçu du projet FAO. Cette structure très proche des paysans et c'est elle qui assurera le suivi technique du projet une fois que la FAO se sera retirée.

Les projets Pedernales et Aurucaria, quant à eux, adoptent la même approche avec les services déconcentrés du Ministère de l'Environnement, dans la Péninsule Sud-Est. Ce sont les services déconcentrés du Ministère de l'Environnement qui assurent la gestion du projet au jour le jour. Cependant, à ce jour, il semblerait que les progrès relatifs à ces deux projets soient relativement

²² Ibid.

lents, peut être du fait du manque d'accompagnement technique externe pour renforcer les capacités du Mde sur le terrain dans un premier temps. Par ailleurs, pour la généralisation de cette approche, on se heurte à la réalité d'une très faible représentation du Ministère de l'Environnement au niveau local ainsi qu'au flou sur son mandat et son rôle (rôle normatif ou d'exécution?).

Recommandations :

- ✓ **Créer ou intégrer des comités de suivi/pilotage de projet au sein des institutions gouvernementales pour faciliter le suivi et l'appropriation (avec un budget pour assurer par exemple les voyages des cadres sur le terrain) ;**
- ✓ **Rechercher le cofinancement ou une contrepartie du Gouvernement afin de s'assurer de son engagement ;**
- ✓ **Clarifier les rôles de chaque ministère au sein de chaque projet/programme entrepris notamment par la signature d'un protocole d'accord ou une convention ;**
- ✓ **S'assurer d'un montage institutionnel clair et pas trop complexe ;**
- ✓ **Inclure dans la conception du projet une évaluation préalable des capacités disponibles au niveau central et au niveau des services déconcentrés de l'Etat ;**
- ✓ **Appuyer le renforcement des capacités institutionnelles au niveau central et déconcentré ;**
- ✓ **Accompagner les interventions d'un appui au gouvernement pour l'élaboration et l'actualisation des politiques, stratégies et cadres légaux requis (énergie, gestion des zones protégées, gestion des zones côtières...).**

2.4 Protection des ressources naturelles et intérêt économique

A) Faire converger intérêt collectif et intérêt individuel pour la préservation des RN **Revoir titre**

L'approche visant à lier protection de l'environnement et intérêt économique pour les populations est très répandue dans les projets analysés.

Cela reflète plusieurs leçons apprises lors des décennies précédentes :

Tout d'abord, toute action visant à réhabiliter et protéger l'environnement doit nécessairement se concilier avec un objectif de développement et présenter un intérêt/une alternative économique pour les bénéficiaires. En effet, l'expérience a montré que les approches de conservation des ressources naturelles ou sensibilisation environnementale pures ne fonctionnaient pas. Les paysans investissant dans des mesures de gestion de l'environnement n'ont pas comme but principal la conservation des sols et la protection de l'environnement en soi. Cependant, ils adoptent de telles pratiques lorsque celles-ci leur assurent des bénéfices économiques.

Par ailleurs, tout projet lié à l'environnement requérant une implication des communautés leur ôte du temps, qui aurait généralement dépensé à une autre activité créatrice de revenu. C'est pourquoi, le projet proposé doit permettre aux communautés de ne pas abandonner totalement leur activité antérieure et/ou d'assurer un revenu supérieur à l'activité qu'elles menaient auparavant

Comme vu précédemment, les interventions de réhabilitation environnementale réalisées sur les Bassins Versants, les projets de développement local, ou toute action faisant appel à la planification demandent généralement du temps avant que les communautés puissent en tirer vraiment avantage.

Ainsi, la majorité des acteurs de la coopération ont cherché des moyens pour mettre en balance cette nécessité qu'ont les communautés de tirer un intérêt immédiat des projets mis en œuvre et le besoin de concevoir des stratégies de développement et de réhabilitation environnementale bénéfiques à l'ensemble de la communauté sur le long terme.

B) L'approche vivres/argent contre travail (Cash/Food for work). les conditions du succès²³

1) Une approche répandue

Une des approches associant création de revenus et réhabilitation de l'environnement de plus en plus répandue est d'octroyer une rémunération temporaire à la main d'œuvre locale en échange d'activités protectrices de l'environnement. Cette approche présente l'avantage de trouver un équilibre entre les résultats dans le long terme et des impacts rapides en termes de réduction de la pauvreté.

Il peut s'agir d'activités de réhabilitation des pistes rurales, d'assainissement (nettoyage des déchets) de construction de structures d'aménagement - structures de lutte contre l'érosion (terrasses, systèmes anti-ravinement, andains), structures de régularisation des cours d'eau (gabions, nettoyage/curage de ravines et canaux, bassins de rétention) etc.

Cette approche a été adoptée notamment pour le projet multiagences des Gonaïves « Prévention des désastres Naturels et de réhabilitation de l'Environnement par des activités génératrices de revenus » par le PAM, le PNUD. Les salaires ont donc été payés à moitié en nature (une ration PAM/journée de travail) et à moitié en espèces.

L'ONG Foprobim a, quant à elle, adopté cette approche pour payer un gardien responsable de surveiller les mangroves et de s'occuper de la pépinière. L'ONG souligne la très grande rentabilité et l'important retour sur investissement de cette approche. Avec un investissement relativement faible, les mangroves sont protégées et les communautés sont sensibilisées à l'importance d'une bonne gestion de ces ressources.

2) Un encadrement étroit nécessaire

La mise en œuvre de ce genre d'activités est particulièrement dépendante de la disponibilité et de la capacité de trouver des partenaires techniques pour organiser tout à la fois la conception et l'encadrement des bénéficiaires pour une exécution et une mise en valeur appropriée des réalisations. Dans le cadre du projet interagences onusiennes de Prévention des désastres Naturels et de réhabilitation de l'Environnement par des activités génératrices de revenus à Gonaïves, la présence d'un coordonnateur technique sur le terrain a été une des clés de la réussite du projet. A contrario, dans le cas de l'IPSR (n°26), l'absence d'un coordonnateur chargé de la gestion et du suivi de l'approvisionnement a retardé la mise en œuvre. **VERIFIER dans l'évaluation**
Cela explique également que le PAM ait dirigé une partie conséquente de ses engagements dans le cadre de l'IPSR dans la zone de Jean Rabel (Nord-Ouest) où l'ONG Agro Action Allemande conduit depuis des années un travail de qualité de réhabilitation de routes et de maîtrise des eaux de surface pour la valorisation de la production agricole.

Ainsi, l'encadrement constitue un élément essentiel à la bonne réalisation et de la mise en valeur des réalisations. Le choix des activités vivres contre travail et leur localisation géographique dépendent donc en grande partie de la possibilité que le projet puisse bénéficier d'une structure d'encadrement fiable. Cette considération n'est nullement discriminatoire pour de petites structures associatives locales dès lors que leurs capacités est avérée.

²³ Cette partie se base sur l'évaluation indépendante du PAM de l'Intervention Prolongée de secours et de redressement Haïti 10382 de 2006, ayant permis d'analyser le rôle et l'intérêt de l'ensemble des activités, y compris vivres contre travail.

Admin 11/10/09 2:43 PM

Comment: Insérer des commentaires sur le projet du PAM aux Gonaïves

3) La viabilité des réalisations faites par cette approche

La question de la viabilité et la durabilité des réalisations entreprises dans le cadre des projets adoptant l'approche vivres contre travail est fonction de la nature des réalisations et de leur niveau d'appropriation par les bénéficiaires.

En effet, les réalisations à finalité collective comme la réhabilitation d'une route, les travaux anti-érosifs, les curages des drains et des canaux ou travaux de plantations d'arbres posent la nécessaire question de l'entretien. Dans un contexte de précipitations souvent très violentes et dans un environnement particulièrement montagneux, il est nécessaire de réaliser souvent des curetages, des réparations, des nouveaux creusements, des plantations complémentaires etc. Dans le cas contraire, le bénéfice de l'activité risque d'être anéanti en quelques mois, voire provoquer des conséquences pire encore que si les travaux n'avaient pas été réalisés.

Or, le PAM note que, dans le cadre du projet IPSR, les modalités de maintenance n'ont pas vraiment été abordées dans les contrats de réalisations de ces travaux. Or, lorsque les populations ont été payées pour réaliser ce genre de tâches, celles-ci s'attendent également que l'entretien soit aussi source de revenus.²⁴

Afin de pallier cette faiblesse, le PAM préconise que pour tous les projets ayant une composante vivres/argent contre travail, les organisations bénéficiaires (municipalités, communautés...) présentent préalablement un plan de gestion et d'entretien dans la durée des réalisations, comprenant des engagements précis de sa part (formation d'un comité de gestion, système de cotisations...)

Enfin, ce genre de projets de construction d'infrastructures rurales vivres contre travail doit prendre en compte le mode de fonctionnement des autres activités des communautés afin que les activités en question ne mettent pas en péril l'engagement des populations dans d'autres activités à leur survie.

Le Lambi Fund donnait l'exemple d'un projet mis en œuvre par une ONG pour la construction d'une route dans une des localités où celui-ci opérait. Les agriculteurs ayant délaissé leurs champs pour cette activité rémunératrice ont dû faire face à de mauvaises récoltes et se sont retrouvés dans une situation alimentaire encore plus précaire.

C) La reforestation et l'agroforesterie, générateurs de revenu

1) L'agroforesterie

De nombreux efforts ont été déployés dans le reboisement d'Haïti au cours de ces cinquante dernières années. Ces efforts ayant connu des fortunes diverses portaient surtout sur la production de bois d'œuvre, de bois de services et de bois de feu. Ces reboisements de type traditionnel avaient aussi un objectif de protection sous forme de plantation à grande échelle de forêts communautaires et communales. Ces efforts, soutenus par des programmes de recherche assez consistants ont été déployés sous le leadership du MARNDR, de la FAO et de l'USAID.

Face au constat que de nombreux projets de reforestation passés n'avaient pas eu d'effet durable, la plupart des arbres plantés étant morts par manque de soins, ayant été mangés par le bétail, ou coupés et non replantés, les années 1980 ont marqué le début de la généralisation de l'approche d'agroforesterie en Haïti. Le projet « Agroforestry Outreach Project » (AOP) financé par l'USAID est souvent considéré comme la première application à grande échelle de cette approche.

Selon la définition du Centre Agroforestier Mondial (ex-centre international de recherche en agroforesterie, CIRAF) : « L'agroforesterie est un système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques qui intègre des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural et permet ainsi de diversifier et de maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre »

²⁴ BID, Préparation du Programme National de gestion des Bassins Versants

Environ une vingtaine de projets passés en revue dans cette étude présentent le point commun d'encourager ou d'avoir encouragé le développement d'arbres forestiers et fruitiers afin de générer des revenus aux communautés et par là, de s'assurer de la survivance des espèces plantées et de leur gestion durable. L'élément clé à considérer selon les paysans et les organisations interrogés sont la rentabilité de la culture.

Des projets comme le DEED (n°39), le HAPP (n°38), le PADELAN (n°5), ceux de FLORESTA (n°18), de Marmelade (n°2), du fonds Lambi (n°24) ou d'AAA (n°1) ont donc favorisé la diffusion d'arbres fruitiers à haute valeur ajoutée, comme les manguiers, les arbres véritables, les agrumes, les avocats en formant les paysans aux techniques du greffage.

Ces projets ont également promu, en termes de structures de conservation des sols des structures d'aménagement végétatives rentables, comme les haies vives (variétés légumineuses, euphorbiacées type manioc, ricin etc.) ou **ban manje** ?

En effet, les structures érigées et les aménagements réalisés introduisent une concurrence avec les cultures. Les acteurs de la coopération ont donc pris conscience que les mesures de conservation de sol et des eaux envisagées devaient être réalisées dans une optique d'investissements. Ainsi, ces haies vives composées d'ananas, de canne à sucre, d'herbes éléphants, de plantain etc. contribuent non seulement à conserver les sols et à lutter contre l'érosion mais aussi fournissent aux paysans un matériel végétal pouvant être rapidement valorisés. Ces structures de conservation végétatives ont donc de ce fait démontré leur soutenabilité et viabilité, en étant maintenues par les paysans sans appui extérieur et adoptés par d'autres paysans qui n'étaient pas des bénéficiaires direct du projet.

Parler du Jatropha ?

2) La foresterie durable

Le projet de Marmelade, quant à lui, vient de se lancer dans le développement d'une forêt énergétique²⁵. Afin de faire face aux problèmes énergétiques et diminuer la pression sur les ressources ligneuses, cette initiative propose à la population un système d'exploitation d'une forêt énergétique et bois d'œuvre. Ce projet pilote vise à implanter dans la localité de Savane Longue à Marmelade 77 ha en essence forestière à haute valeur énergétique en 7 ans. De plus, 50 ha constitués de jardins situés aux alentours de la plantation énergétique recevront des essences forestières qui seront plantées sur le périmètre des jardins. Ces plantations énergétiques auront donc un double impact, tant sur l'environnement, que sur l'augmentation et la diversification du revenu des communautés.

Il est trop tôt pour évaluer ce projet. De nombreux obstacles demeurent encore tels que les négociations avec les occupants ou les exploitants actuels des terres ciblées pour l'implantation de la forêt afin d'obtenir la désoccupation des espaces, la délimitation de ces espaces, les négociations avec la commission communale afin du transfert et de la légalisation du droit de mise en valeur des espaces retenus pour l'implantation des forêts.

Cependant, plusieurs aspects louables méritent d'être soulignés :

- Ce projet présente l'intérêt de planifier des modalités d'exploitation durable de la forêt à très long terme : la durée d'exploitation de la forêt est estimée à 21 ans.
- L'initiative s'intègre dans une stratégie intégrée de développement local ; les forêts seront gérées par les Comités de Développement Local de la Commune de Marmelade avec l'appui des BACS, ce qui garantit une certaine durabilité de l'initiative après la clôture du projet.
- Des études de rentabilité financière poussées ont été menées. Selon celles-ci, cette initiative serait extrêmement rentable mais nécessite un délai de récupération de l'investissement relativement long (10 ans). Il convient de souligner qu'outre les revenus supplémentaires dont bénéficieront les producteurs participants, ce projet assurera un revenu temporaire à un certain nombre de charbonniers, de scieurs de long, de commerçants et de transporteurs durant les périodes de récoltes.

²⁵ FAO, *Evaluation Financière et Economique du Projet Forêt énergétique et bois d'œuvre, Développement local de la commune de Marmelade et de Plaisance 2*, P.A. Guerrier, Sept 2006, 23p.

- Cette initiative s'appuie sur le postulat que la production du charbon en Haïti n'est pas à bannir. Il s'agirait en effet plutôt de trouver les moyens d'assurer une gestion durable de la filière. Cela commence notamment par une meilleure compréhension de la chaîne du charbon et des études de faisabilité et rentabilité financière précises.

RAJOUTER EXEMPLE HELVETAS pour la foresterie durable

Certaines organisations distribuent des subventions temporaires aux communautés en échange de la réalisation de plantation et de protection d'arbres forestiers (Helvetas/AAA). Il est encore trop tôt pour évaluer l'efficacité et la durabilité de cette approche. Cependant, même s'il est entendu que cette stratégie ne peut être que temporaire, il serait intéressant de calculer le prix de revient de ce genre de subventions et de faire une comparaison coût/bénéfice (mettre dans recommandations ?)

3) Le choix des espèces

Tout comme les conditions climatiques et les écosystèmes, les espèces d'arbres utilisées et les systèmes agro forestiers varient à travers Haïti.

Plusieurs acteurs comme la FAO à Marmelade, Oxfam Québec dans les Nippes, Floresta, la GTZ insistent sur l'importance de laisser le choix des arbres à planter à la population. Selon ces organisations, laisser les communautés déterminer quels arbres planter permettrait de se tourner vers des espèces socialement acceptables (espèces connues, espèces respectées pour des raisons religieuses comme le mapou etc.) et économiquement rentables. Cette dynamique a un effet direct sur la réduction de la coupe des arbres par les communautés.

Dans la plupart des projets analysés, la plupart des arbres plantés pour des activités de reforestation et d'agroforesterie, qu'ils soient choisis par les collectivités ou par les équipes de gestion des projets, sont des arbres, souvent étrangers à la zone d'implantation, à croissance rapide, produisant des revenus à court terme pour les communautés. Or cette approche entraîne souvent une modification de l'environnement originel. Le projet de Marmelade illustre bien cette tendance : la commune a en effet été peuplée d'espèces à croissance rapide tels que l'eucalyptus, la casuarina ou le bambou. Or ces espèces sont considérées comme invasives en Haïti. Des espèces locales remplissant les mêmes fonctions auraient pu être plantées à la place ou tout du moins, combinées à ces espèces importées à croissance rapides pour la production de charbon par exemple.

Il serait donc judicieux d'ajouter à la dynamique de choix des arbres un élément d'expertise technique permettant une décision plus éclairée des communautés ou des équipes de gestion de projet.

D) Développement économique local et filières de production

1) Le développement économique local

Une autre façon de lier conservation des ressources naturelles et génération de revenu est d'ancrer le projet dans une approche de développement économique local.

Par développement économique local, on entend valorisation du potentiel endogène de la localité et mise en œuvre de projets aptes à créer des opportunités de travail dans la communauté et à améliorer la compétitivité territoriale. Le développement économique local implique une collaboration entre acteurs publics et privés et un développement des filières de production (ou chaînes de valeur) compétitives du territoire.

2) Analyse et développement des chaînes de valeur

Le développement de filières ou chaînes de valeur est un aspect essentiel permettant d'associer création de revenu et protection des ressources naturelles. L'approche filière se concentre sur un produit, une culture ou une technologie et prend en compte tous les aspects de la production jusqu'aux marchés et aux consommateurs.

Ces projets sont très liés aux nouvelles opportunités offertes par les marchés aujourd'hui. Ils s'articulent autour d'une implication organisée des producteurs-paysans dans la dynamique de marchés porteurs. Ils ont une composante qualité qui, dans ce cadre-là, est fondamentale.

Le développement de filières nécessite que soient analysées au préalable très précisément les chaînes de valeur. En effet, après la question de la production de ressources (arbres fruitiers, espèces forestières pour la production de bois d'œuvre ou de bois/énergie etc.), se posent les questions de stockage, de transformation, de distribution (éventuellement d'exportation), de financement. C'est l'approche adoptée par le projet DEED (n°39), financé par USAID.

Négliger cet aspect de développement de filières et ne pas planifier de solutions aux problèmes posés par les goulots d'étranglement peut nuire à l'efficacité d'une action visant à créer du revenu grâce aux services écosystémiques. Par exemple, des ONG telles que Floresta ou Oxfam Québec dans le cadre du PADELAN, ayant promu le développement d'arbres fruitiers auprès de groupes communautaires mentionnent des difficultés d'écoulement des stocks en période d'abondance. En effet, une fois les fruits récoltés, se posent alors des problèmes de stockage, de transport des produits jusqu'aux marchés, de débouchés etc.

Le projet de Marmelade est un bon exemple de l'effet multiplicateur que peut avoir une approche bien planifiée de développement d'une chaîne de valeur dans une localité.

Avec l'appui d'investissements privés taiwanais, des bambous ont été plantés dans le cadre du projet Marmelade. En plus de l'effet bénéfique qu'ont les bambous pour la protection des sols dans la partie haute du bassin versant, le développement d'un circuit de production et de commercialisation a permis de créer de la richesse et des emplois pour des centaines de personnes à Marmelade. Une fois coupés, les bambous sont utilisés dans une fabrique locale de meubles et acheminés jusqu'à Port au Prince où ils sont alors vendus.

Le projet de Substitution d'Énergie pour la Protection de l'Environnement (n°37) offre un autre exemple d'un développement d'une chaîne de valeur, celle des équipements de cuisson (foyers améliorés, réchauds à kérosène et à propane). Le projet a permis, dans certaines zones du Sud du pays (aux Cayes par exemple) la création et le renforcement durable de réseaux de production et de distribution de ces équipements. Aujourd'hui encore, ces réseaux, auxquels se sont même jointes des personnes non bénéficiaires directes du projet, existent encore. En revanche, le projet n'est pas arrivé à un stade de maturité suffisant pour parvenir à ce que soit mise en place un système de vente de GPL au détail. Pour que cette chaîne de valeur fonctionne de façon optimale, il aurait fallu également que ce projet facilite la mise en place d'accords avec les distributeurs (stations services) pour vendre du GPL au détail dans des conditions de sécurité garanties.

En l'absence de conditions favorables de marché, il faut éviter le développement de chaînes de valeur peu porteuses. Le PET (n°34) avait, dans sa première phase, mené quelques activités pilotes d'élevage en stabulation de chèvres laitières. Or, le marché pour le lait de chèvres et ses produits dérivés est inexistant en Haïti et trop éloigné en République Dominicaine. En l'absence de conditions favorables de marché, il a donc été impossible d'étendre cette activité.

3) Planifier le désenclavement

Le désenclavement des Bassins Versants est tout à fait essentiel à la réussite de l'action entreprise. En effet, avant la mise en œuvre d'une telle activité visant à valoriser le potentiel endogène de la localité tout en protégeant l'environnement, l'état des infrastructures et des routes doit être pris en compte. L'USAID pour le projet DEED (n°39) ou la GTZ pour le projet Artibonite (n°22) ont mentionné avoir dû réorienter leur action afin de réhabiliter les routes, ce qui n'avait pas été prévu auparavant et nuisait au bon déroulement du projet.

4) La liaison avec le crédit, un élément indispensable

Dans ce genre d'interventions, la liaison avec le crédit est également indispensable. En effet, les bénéficiaires ciblés par un projet peuvent avoir besoin de financement pour participer à sa mise en

œuvre et se procurer par exemple, des intrants, du carburant etc. Or, l'accessibilité au crédit en milieu rural fait cruellement défaut en Haïti.

Il existe plusieurs approches pour faciliter l'accès au crédit : ou l'organisation dispose d'un fonds de financement local qu'elle met à disposition de la communauté pour financer projets individuels et collectifs productifs ou, l'organisation se sert des organisations de crédit existantes dans la communauté, les renforce et éventuellement se porte garante des prêts fournis aux bénéficiaires. Cette dernière possibilité a été celle adoptée par le projet Marmelade (n°2) avec la caisse KEKAM par exemple, par Floresta (n°18) avec les coopératives de crédit présentes sur place ou par Care Haïti (n°37) avec la SOFIDHES (cet accord de coopération aurait dû permettre aux petites et moyennes entreprises de produire des équipements plus performants et aux ménages et aux entreprises d'acquérir des équipements mais n'a jamais été concrétisé).

Toutes les organisations ayant favorisé la mise en place d'un système d'accès au crédit dans les zones de mise en œuvre des projets mentionnent le très haut taux de remboursement. En plus de faciliter le développement des chaînes de valeur, développer l'accès au crédit pour favoriser la protection des ressources naturelles encourage l'intégration des institutions financières dans la dynamique d'appui à la réhabilitation environnementale en Haïti.

Recommandations:

- ✓ **S'assurer que tout projet cherchant à développer une composante vivres/argent contre travail bénéficie d'une structure d'encadrement permanente sur le terrain ;**
- ✓ **Conditionner la mise en œuvre d'activités vivres/argent contre travail à la présentation préalable par les organisations bénéficiaires (municipalités, communautés...) d'un plan de gestion et d'entretien concret et dans la durée des réalisations ;**
- ✓ **Réaliser une étude coût-bénéfice des subventions distribuées aux communautés pour la protection des arbres forestiers ;**
- ✓ **Réaliser une étude coûts bénéfice pour évaluer la rentabilité des techniques agroforesterie adoptés (cf étude ORE);**
- ✓ **Lors de la conception d'activités de reforestation, déployer un expert technique en foresterie pour informer les communautés des différentes caractéristiques des arbres, des différentes options et de leur influence sur le milieu naturel. (TAF) ;**
- ✓ **Associer la foresterie et agroforesterie au développement de filières ;**
- ✓ **S'assurer que les travaux de régénération biologique respectent le calendrier sylvo-agricole pour que les plantules, éclats et bouture puissent profiter des apports en eaux pendant la saison des pluies ;**
- ✓ **Analyser préalablement très précisément les chaînes de valeur pour identifier les chaînes porteuses dans chaque localité, les acteurs clés, les obstacles au développement filières et cibler les goulots d'étranglements;**
- ✓ **Analyser en particulier la chaîne de valeur du charbon au niveau local : identifier qui participe, le revenu que cela génère, afin de pouvoir à terme, envisager la réforme de cette chaîne de production ;**
- ✓ **Considérer le niveau d'enclavement de la communauté et l'état des infrastructures et planifier une réhabilitation dans le cadre du projet si nécessaire ;**
- ✓ **Renforcer les partenariats avec les institutions locales de crédit ou créer un fonds de roulement permettant de financer les opérations .**

Admin 11/10/09 3:47 PM

Comment: Revoir

2.5 Gestion des connaissances et systématisation de l'information

Depuis des décennies, des projets de protection/réhabilitation des ressources naturelles ont été mis en œuvre en Haïti. Haïti est donc riche en savoirs et expériences sur ce sujet. Pourtant, à l'échelle du pays, les leçons apprises par les différents acteurs n'ont pas été enregistrées, systématisées ou disséminées.

A) De nombreuses études disponibles non exploitées

La plupart des projets mis en œuvre en Haïti ont donné lieu à des études en tout genre (socio-économiques, scientifiques, techniques, études de faisabilité, études de lignes de base, diagnostics/plans d'action participatifs, etc.). A l'exception des milieux marins et côtiers pour lesquels l'on ne dispose que de très peu de données, il existe donc dans le pays une mine d'informations à exploiter. Cependant, la plupart des études réalisées restent inconnues et inexploitées par les différents acteurs intervenant dans le milieu environnemental. Des travaux de bonne qualité sont commandités mais les conclusions ou les recommandations restent souvent sans suite,

Pour chaque projet, des ressources conséquentes sont affectées à la réalisation de nouvelles études, souvent sans que soit effectué de travail préalable de recherche et de recompilation des travaux déjà réalisés en la matière. Exception notable : avant la mise en œuvre de son « Programme Aires Protégées » dans le Parc Macaya, la BID a mené un travail d'analyse des leçons apprises dans le domaine.²⁶ Cependant, il faudrait aller plus loin dans ce travail de capitalisation d'expériences, notamment étudier celles des pays voisins comme la République Dominicaine.

La quasi-totalité des projets analysés dans cette étude ont donné lieu (ou donneront lieu) à une évaluation ou au moins un rapport final. Ainsi, 17 de ces projets sont passés au moins par une évaluation, 5 (surtout les projets mis en œuvre et financés par les petites structures) n'ont donné lieu à aucune évaluation. Quant aux 17 projets restants, il est encore trop tôt pour déterminer s'ils seront évalués mais la tendance au sein des différentes institutions laisse à penser qu'ils le seront également.

Pourtant, une très faible minorité de ces rapports est disponible ouvertement au public : seuls 3 rapports dont ceux du projet Marmelade (n°2), du projet du PAM « Intervention prolongée de Secours et de Redressement » (n°26), et des 101 projets du Fonds Lambi (n°24) sont en ligne sur Internet ; certains de ces rapports (7 au total) ont été communiqués sur requête pour la réalisation de cette étude. Les autres n'ont pas été partagés, même pour faciliter cette étude.

Dans certains cas, la non diffusion de ces rapports et études est due au fait que les bailleurs se montrent réticents à partager ces documents dont le financement a été très élevé.

En ce qui concerne les évaluations ou rapports finaux des différents projets, cela peut également s'expliquer par une certaine velléité tout à fait compréhensible, à dévoiler des rapports trop sévères. Cependant, on pourrait songer à permettre la diffusion de ces rapports, sous une forme moins confidentielle, comme l'a fait le Lambi Fund sur Internet, en présentant une version résumée de son évaluation et sans doute un peu édulcorée. Ainsi, la diffusion de ces rapports ne serait pas compromettante pour les organismes évalués mais permettrait tout de même aux autres acteurs d'avoir accès aux leçons apprises par les autres.

²⁶ Révision et synthèse des leçons apprises des interventions dans la zone d'intervention du Parc National Macaya

B) La nécessité d'un système centralisateur d'informations et de monitoring

En Haïti, il n'existe pour le moment aucun système institutionnalisé permettant de centraliser et de partager l'information sur les études de ligne de base, les projets en cours ou passés, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées ou les meilleures pratiques. Quand leur existence est connue, les différents rapports et études sont obtenus sur requête, sur base de relations personnelles.

Le ministère de l'Environnement, de récente création, ne dispose que de peu d'archives et celles-ci ne sont pas organisées systématiquement. (Vérifier). Quant aux autres organismes nationaux disposant d'informations sur les ressources naturelles en Haïti, nombre de leurs archives ont été perdues ou détruites pendant les troubles politiques (exemple du MARNDR). Il arrive donc parfois qu'il soit impossible de retrouver la documentation sur des projets ayant coûté plusieurs millions de dollars, alors même qu'ils ont moins de 15 ans (comme c'est le cas pour le projet de Gestion des Zones Côtières de la BID, n°12)

Cette situation de fait empêche les différents intervenants de capitaliser sur ce qui a déjà été entrepris en Haïti et d'apprendre des leçons du passé. Cela rend également impossible tout processus de suivi des indicateurs environnementaux sur le moyen et long terme. Enfin, cela nuit à la coordination des acteurs et favorise la duplication des actions.

Dans le passé, une institution STAB avait été créée pour récolter et intégrer des informations au niveau des Bassins Versants a été financé par USAID de 1982-1996. Lorsque que celle-ci commença à avoir des impacts au niveau politique, USAID cessa de financer cette activité du fait de l'arrêt de l'aide bilatérale.

Aujourd'hui, les efforts récents du Gouvernement visant à coordonner les actions, favoriser les synergies et partager l'information par le biais de la création du Comité interministériel d'Aménagement du Territoire et du Groupe sectoriel sur les BV représentent un progrès notable qu'il faudra appuyer.

De même, récemment l'Observatoire National de l'Environnement et de la Vulnérabilité a été créée.

Cet organisme vise à ...RAJOUTER TEXTE

Jusqu'aujourd'hui, l'ONEV a réussi à ...

Cependant, les progrès sont lents ?

Recommandations :

- ✓ Pour la conception d'un nouveau projet, planifier une phase pour la recompilation de données et d'études existantes sur les thèmes ou les régions ciblées ;
- ✓ Mettre en place un système de gestion des informations, impliquant les universités pour partager les expériences et innovations et capitaliser les acquis et meilleures pratiques ;
- ✓ Renforcer l'ONEV et utiliser cette structure pour systématiser le partage d'informations sur les projets environnementaux ;
- ✓ Mettre en place un réseau permettant aux acteurs clés de partager informations et expertise et facilitant la coordination. Ces acteurs seient liés entre eux par des outils et événements tels qu'un site Web, une base de données de projets, une bibliothèque électronique, des téléconférences, des ateliers fréquents etc.

2.6 Sensibilisation et Communication

Admin 11/10/09 4:56 PM

Comment: Cette partie reste à améliorer

Certaines stratégies de communications ont été utilisées avec succès par des organisations locales et internationales. Le fait que les composantes communication, sensibilisation et plaidoyer soient intégrés à la conception et à la mise en œuvre des projets contribuent à augmenter l'impact, l'appropriation et la diffusion des projets. Cependant, il est essentiel de noter que la communication doit faire partie intégrante d'un programme d'action plus large et ne doit pas représenter un projet de protection de l'environnement en soi: l'expérience a en effet montré que les activités de sensibilisation pure n'avaient eu que très peu d'impact.

A) L'importance de la communication et de l'information pour l'appropriation

La section précédente relative à la participation communautaire mentionne l'importance d'impliquer les communautés à toutes les étapes du cycle de projet. La communication et la sensibilisation représente une part essentielle du processus participatif. Comme le mentionne, l'évaluation du projet « substitution d'énergie pour la protection de l'environnement, la diffusion des résultats de recherche et le partage d'informations facilitent l'acceptation, l'appropriation du projet et l'engagement des communautés. Ici en l'occurrence, cette approche a permis de faciliter la pénétration des équipements de cuisson de substitution aux combustibles ligneux dans les ménages et les petites entreprises. Développer

B) Compréhension des mentalités et optimisation des connaissances locales

L'expérience a montré que le succès des activités de communications était lié à la bonne compréhension des mentalités locales pour identifier les moyens populaires et adaptés pour une bonne transmission des messages.

De Juin 2003 à Octobre 2004, Oxfam GB a mis sur pied, avec le support du Programme de Préparation au Désastres de l'Office Humanitaire de la Commission Européenne(DIPECHO), un projet permettant aux communautés et institutions locales du Cap-Haitien de répondre rapidement et efficacement aux désastres environnementaux. Une sous-composante de ce projet peut être qualifiée de bonne pratique avec un fort potentiel de réplication: la campagne d'informations et de sensibilisation pour la préparation aux désastres²⁷.

Dans le cadre de ce projet, les acteurs locaux ont développé eux-mêmes leurs propres campagnes. L'approche adoptée par le projet permet à des Comités Locaux de Protection Civile (CLPC) fraîchement créés de concevoir, planifier et mettre en œuvre leur propre campagne d'informations pour la réduction des risques de désastres. Cela a contribué à ce que les méthodes de communication soient été véritablement adaptées et efficaces.

D'une façon générale, les CLPC ont tous décidé de combiner deux méthodes de communication très populaires en Haïti: les événements festifs/assemblées communautaires et les pancartes d'informations. Afin de mettre en œuvre ces campagnes, chaque comité a reçu d'Oxfam GB 150 USD, auxquels ils devaient ajouter 150 USD minimum qu'eux-mêmes avaient levés au sein de la communauté. Par ailleurs, afin d'encourager les CLPC à développer des campagnes de sensibilisation de qualité, il a été décidé qu'un prix affecté à un fonds communautaire pour la réponse des désastres serait attribué à la meilleure campagne (kits de réponse aux désastres, formations, frais e fonctionnement des CLPCC).

L'aspect intéressant est l'optimisation du savoir local et des ressources locales par la communauté elle-même ainsi que la mobilisation des énergies créatrices et innovantes des acteurs locaux.

Les évaluations finales du projet ont montré que, grâce à cette approche, le projet a véritablement contribué à modifier l'attitude face aux risques et a stimulé la participation de la communauté dans l'atténuation des désastres. Par exemple, suite à ce projet, l'on a observé pour la première fois la population évacuer de façon volontaire avant qu'il ne commence à pleuvoir violemment lors du passage de l'ouragan Jeanne en 2004.

²⁷ "Building disaster resilient communities, Good practices and lessons learned, a publication of the "Global network of NGOs" for disaster risk reduction, 2007 "Haiti, Community Members design and Implement Information Campaigns for their Communities", page 17

C) Les moyens efficaces de sensibilisation et de communication

Si les forums, les ateliers, les tables rondes sont les moyens de communication les plus répandus pour diffuser l'information sur les projets environnementaux et sensibiliser la population aux différentes problématiques, il existe également d'autres moyens populaires permettant de faire passer efficacement des messages.

1) La radio

De 1994 à 2004, dans le cadre du projet de Substitution d'Energie pour le Protection de l'Environnement (SEPE) (n°37) Care Haïti et le Bureau des Mines et de l'Energie ont réalisé des activités de promotion et d'utilisation de technologies efficaces de conservation et de substitution de source d'énergie dans les ménages et les petites entreprises. Selon l'évaluation finale du projet en 2004²⁸, depuis la campagne de promotion entreprise par le projet, une progression sans cesse croissante de la vente des fournisseurs d'équipements améliorés (mirak) et alternatifs (Pike, Ecogaz et Krisco) a été observée.

L'un des aspects de la stratégie de communication du projet SEPE a été l'utilisation de la radio. En Haïti, la radio est en effet un des moyens de communication les plus efficaces, davantage que la télévision ou les journaux auxquels peu de personnes ont accès.

Ainsi, une campagne publicitaire a été lancée notamment à la radio. Des « jingles » d'informations sur les équipements à gaz (kérosène et propane) ont été diffusés sur plusieurs stations de radio les plus écoutées. Le caractère insistant a été clé pour la bonne transmission de l'information.

L'enquête réalisée dans le cadre de l'évaluation SEPE a révélé que 95% des ménages interrogés ont entendu la publicité faite par le projet pour le réchaud Mirak. Plus d'un tiers des ménages affirment avoir pris la décision d'utiliser le réchaud Mirak après avoir entendu à la radio des spots publicitaires.

2) Les événements festifs communautaires

Le projet SEPE a également misé sur l'organisation de foires annuelles (fêtes patronales) durant lesquelles des pièces de théâtre populaire ont été jouées et de distributions de matériels promotionnels (autocollants, dépliants, brochures traitant de l'environnement et des questions énergétiques ont été distribués.

De plus, lors de ces foires annuelles patronales, afin de faire connaître les réchauds à la population, ceux-ci ont été fournis aux restaurateurs par les entreprises via des partenariats publics-privés promus par le projet ou grâce à du microcrédit. Des activités de démonstrations ont également été organisées.

Dans le cadre du projet Oxfam GB au Cap Haïtien, des événements communautaires d'une demi-journée ont été organisés par les CLPC, les événements commençaient habituellement par un match de football et terminaient en fête dansante. Sur de grands podiums décorés, les comités ont organisé des quiz sur les désastres, des démonstrations de sauvetage, des petites pièces de théâtre et des présentations plus formelles sur les systèmes d'alerte précoce et d'évacuation, le rôle des comités etc. Certains des CLPC ont également invité des chanteurs locaux et des groupes de danseurs pour des spectacles traditionnels. Ce côté festif et interactif a permis de rassembler à chaque fois plus de 400 personnes.

3) Les pancartes d'informations et posters

28 CARE, Evaluation des effets du projet Substitution d'énergie pour la protection de l'Environnement (SEPE), G. CHARLES (Intell Consult), R. Moise (Care Haiti), M.J.P. DAMISCAR (Care Haiti), Juin 2004, 57p.

Les pancartes d'informations et ainsi que les posters colorés avec de grandes illustrations sont également des moyens de communications populaires et efficaces.

Dans le cadre du projet Oxfam GB, les communautés ont dessiné elles-mêmes les pancartes d'informations afin de transmettre au public ce que signifient : 'mesures de protection', 'plan de réponse aux urgences' et aussi bien d'expliquer le rôle et les fonctions que remplissent les CLPC dans la communauté. Elles ont été placées dans des endroits stratégiques tels que les écoles, les églises et les centres communautaires. Deux ans après la fin du projet, la plupart des pancartes existaient encore.

4) Les activités interrégionales

La communication par la démonstration a également fait ses preuves pour transmettre et faire accepter des pratiques respectueuses de l'environnement. Ainsi, certains projets ont organisé des visites interrégionales pour présenter à d'autres agriculteurs des réussites d'agriculture dans le pays. Ces échanges ont pour bénéfice d'éveiller rapidement l'intérêt pour de nouvelles cultures, pratiques, technologies. Ces échanges ont eu lieu par exemple dans le cadre du projet Licus (n° 9)

DEVELOPPER

5) Les activités de sensibilisation dans les écoles

Certains projets ont mentionné l'impact insoupçonnable des activités de sensibilisation menées dans les écoles. Ainsi, le projet du FENU (projet n°4) a par exemple organisé lors des journées de l'Environnement des plantations d'arbres. Chaque année, de plus en plus d'écoles demandent à participer. **Développer**

L'ONG IDDH (Initiative pour le Développement Durable en Haïti) ou l'Université Quisqueya font quant à elles participer les enfants dans des activités de plantations en pépinières.

Conséquence sur les parents ?

Dans ce cadre, il est important de développer des supports de communications pour les professeurs, comme des manuels de formation, films

6) Internet

Si Internet est un outil très efficace pour attirer des organisations partenaires et sensibiliser des groupes tels que la Diaspora ou la communauté internationale à la problématique haïtienne, il le sera beaucoup moins à l'intérieur du pays. En effet, dans les localités haïtiennes, les communautés seront beaucoup plus facilement touchées par une implication « face à face » grâce aux outils mentionnés précédemment.

D) Des actions de communication continues

Il est important de noter qu'en plus d'être entreprises avec une implication forte des acteurs locaux, les activités de sensibilisation doivent être menées de façon continue. Les campagnes isolées d'information et de sensibilisation n'ont que peu d'impact. Il est intéressant de coupler plusieurs initiatives populaires sur le long terme telles que : des ateliers et tables rondes, des pancartes, des événements festifs, des transmissions de spots sur les radios locales, des distributions de brochures, de posters, de calendriers, des interventions dans les écoles etc.

Ainsi, les programmes éducatifs, campagnes de sensibilisation et messages doivent être répétés maintes et maintes fois pour être efficaces

Ce genre d'initiatives requiert donc que les équipes de projet aient une connaissance approfondie non seulement de la discipline visée par la campagne (énergie, gestion des risques etc.), du contexte local (d'où la nécessité de recruter des haïtiens pour mettre en œuvre ces activités) mais aussi des techniques de communication. De plus, afin de s'assurer de l'efficacité et de la qualité de la campagne, l'équipe de projet doit s'attendre à y dédier un temps conséquent notamment pour la supervision et une bonne gestion des groupes chargés d'organiser la communication au cas où cette tâche est déléguée à une structure locale.

Recommandations :

- ✓ **Comprendre et optimiser les ressources et les savoirs locaux;**
- ✓ **Mener activités de sensibilisation et de communication de façon continue pour s'assurer d'une bonne transmission des messages ;**
- ✓ **Promouvoir les partenariats Public-Privé innovants notamment pour la mobilisation des réseaux de publicité, la liaison avec le crédit, la mobilisation de sponsors ;**
- ✓ **Promouvoir les activités dans les écoles et partenariats avec les institutions à vocation éducative ;**
- ✓ **Utiliser la radio et les événements festifs communautaires.**

PARTIE 3 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Points essentiels
Intérêt de l'étude
Récapitulatif des recommandations
Prochaines étapes

Annexe 1 Liste des personnes et organisations rencontrées dans le cadre de l'étude

Admin 11/10/09 10:54 AM
Comment: Equipe du PNUE Haïti, merci de rajouter les personnes rencontrées qui vous ont permis de tirer des leçons d'interventions passées (ex WFP, ORE etc)

Nom de l'Organisation	Type d'organisation	Nom de la personne rencontrée	Fonction
European Commission Delegation in Haiti	Multilateral ?	Gabriele lo Monaco	Food Security and Environment, Director?
IDB	Multilateral ?	Gilles Damais	Natural resources and Environment specialist,
USAID	Bilateral cooperation organization	Myrlène Chrisostome,	Natural Resources & Environmental Manager
USAID?	Bilateral cooperation organization	Christopher Abrams,	
AFD	Bilateral cooperation organization	Geneviève Javaloyes,	Director
World Bank	International Organization	Ross Gartley	Operation Specialist , Sustainable Development Department
FAO	International Organization	Volny Paultre	Assistant Représentant Programme
FAO	International Organization	Pierre Marie Brutus	National director for Marmelade Project
AECID	Bilateral cooperation organization	Guillermo Aguilera García	Coordinator of AURUCARIA project
CIDA	Bilateral cooperation organization	Gladys Archange	Environment Expert
CIDA	Bilateral cooperation organization	Jean Bernard Lebelan	Local development Specialist
UNDP	International organization	Yves Duplan,	National Director, Economic and environmental policies specialist,
UNCDF/UNDP	International organization	Wilfried Bien-Aimé,	National Director
Ministry of Environnement	National Institution	Joseph Vernet	Fonction?
Ministry of Environment	National Institution	Ronald Toussaint	National Focal Point for Convention on Biological Diversity
Ministry of Environment	National Institution	Marie Claude Germain	Minister of Environment
Ministry of Environment	National Institution	Exil Lucienna,	Direction des Eaux et Ecosystèmes
Fondation pour la Protection de la Biodiversité Marine, FoProBim	NGO	Jean Wiener	Executive Director
Working together for Haiti, Konpay Helvetas	NGO	Melinda Miles,	Executive Director,
Oxfam GB	NGO	Bernard Zaugg	Programme Director
Initiative pour le	NGO	Jean Gansli	?
		Bruno Renel,	Executive Director

Développement Durable IDDH			
Oxfam Québec	NGO	Philippe Matthieu,	Director
Oxfam Québec	NGO	Fritz Vial	Project Manager PADELAN
European Union,	Multilateral Orgnaization	Jean Bourgeais Jean Rober Rival and Arnoux Séverin	Technical advisor Programme Managers for (Programme Environnemental Transfrontalier)
Agroaction Allemande	NGO	Michael Kuehn	Regional Director
UNDP-GEF	International Organization	Lyes Ferroukhi	Regional Technical Advisor for biodiversity and land degradation (ex project manager for PAGE?)
UNDP	International Organization	Eliana Nicolini	project manager "Collecte des déchets solides à Carrefour feuille
AECID,	Bilateral cooperation organization	Henri Valles,	Project Manager Fisheries in the South East
GTZ,	Bilateral cooperation organization	Laurent Hiriél,	Project Manager for Reconstruction and Disaster Risk Management in the Border Region
Floresta Haiti,	ONG	Guy Paraison,	Executive Director
PNUD	International Organization	Chantal Laurent	Conseillère Technique chargée de la Réhabilitation/Reconstruction, projet LICUS
PAM	International Organization	Benoit Thiry,	Deputy Country Director
Fonds d'Assistance Economique et Sociale, FAES	National Institution	Arabela Adam, David Odel,	Chargée de mission environnement Deputy Director
Care Haïti,	NGO	Yves Laurent Régis	
Lambi Fund for Haiti,	NGO	Josette Perard.	Director
GTZ	Bilateral cooperation organization	Klaus V. Berger	Project Manager for the Artibonite project

Grégory Mevs, Consul Général Honoraire de Finlande ?

Annexe 2 : Bibliographie

AAA/UE, Rapport narratif intermédiaire, *Projet d'agroforesterie et du renforcement de petits agriculteurs des palmes et de Marigot*, Avril 2009, 26 p.

ACDI, *Environnement en Haïti Leçons apprises*, G. Archange, 2008, 6p.

ACDI, Evaluation de mi-parcours, *Programme de Développement Local en Haïti (PDHL)*, version provisoire, G. Delorme, F. Marier, E. Henrice, Juin 2009, 125p.

ACDI/UAPC, *Les nouvelles approches de développement*, J-B. Lebelon, Expert en Développement Local, H. Charles, Expert Microfinance, Septembre 2007, 9p.

BID, Dernière version/Brouillon, *Manuel de sensibilisation sur la gestion des Bassins Versants, outils de communication pour la gestion des bassins versants en Haïti*, Novembre 2007, Adesco, Orsa Consultants, 53 p.

BID, *Rapport de Préparation du Programme national de gestion des bassins versants (HA-0033)*, sept. 2006, 87p.

BID, *Rapport de la mission d'évaluation Projet de Gestion des zones côtières*, Juillet 2001, 17p.

BID/GEF/MdE, Rapport Final, *Révision et synthèse des leçons apprises des interventions dans la zone d'intervention du Parc National Macaya*, pour le Projet sur la Protection des Hauts Bassins Versants du Sud Ouest d'Haïti ou projet Macaya, Joseph Ronald Toussaint, Ing-agr, Msc, Novembre 2008, 28p.

CARE, *Evaluation des effets du projet Substitution d'énergie pour la protection de l'Environnement (SEPE)*, G. Charles (Intell Consult), R. Moïse (Care Haïti), M.J.P. Damiscar (Care Haïti), Juin 2004, 57p.

ESMAP, *Haïti: Strategy to alleviate the pressure of fuel demand on national woodfuel resources*, Energy Sector Management Assistance Programme, April 2007, 77p.

FAO, Document de Projet, *Projet de Développement Local des Communes de Marmelade et Plaisance*, ACDI-MARNDR.FAO, GCP/HA/019/CAN

FAO, *Rapport d'évaluation du Projet Marmelade -développement local et aménagement des terres pour un programme national de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles*, 2005, 16p.

FAO, *Evaluation Financière et Economique du Projet Forêt énergétique et bois d'œuvre, Développement local de la commune de Marmelade et de Plaisance 2*, P.A. Guerrier, Sept 2006, 23p.

FAO, Document de Projet, « *Plantation Energétique avec les Collectivités Territoriales à Savane Longue* ».

FAO, *Rapport Approche système de production et sécurité alimentaire en Haïti*, pour MARNDR, Septembre 2003, P. Matthieu, 117p.

Global Network of NGOs for disaster risk reduction, "Haiti Community Members design and Implement Information Campaigns for their Communities" in *Building disaster resilient communities, Good practices and lessons learned*, 2007, 61p.

GRAP/Centre d'excellence en gestion de Développement Local, *Etude sur la valorisation des expériences de développement Local en Haïti, étude de cas : expérience de la FAO dans la commune de Marmelade*, Université de Sherbrooke, Mai 2003, 167p.

GTZ, Rapport Final, *Projet Réduction de la pauvreté par l'utilisation durable des ressources naturelles dans le bassin transfrontalier de la rivière Artibonite*, Février 2007, 35p.

GTZ, *Rapport final de la première phase du projet Artibonite, Reducción de Pobreza por Manejo Sostenible de los Recursos Naturales en la Cuenca Transfronteriza del Rio*, mars 2007, 11p.

Lambi Fund of Haiti, *Executive summary of the first 10 years of activity evaluation*, INFODEV Centre de Documentation et de Formation Continue en Développement, Port au Prince, Haïti, 2004, 8p

MARNDR/Banque Mondiale (LCSES), Compte rendu de la réunion de travail sur la Gestion des Ressources Naturelles et l'Aménagement des Bassins Versants, Mars 2005

OCDE, *Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris : rendre l'aide plus efficace d'ici 2020*, 2008, 13p.

Oxfam, *Rapport Community Members Design and Implement Information Campaigns for Their Communities*, Sept 2004, 3p.

PAM, *Rapport L'Evaluation de l'opération d'assistance alimentaire aux personnes vulnérables en situation de crise en Haïti*, (IPSR), oct 2007, 141p.

PAM, *Rapport d'évaluation de l'IPSR Haïti Assistance aux personnes affectées par l'insécurité alimentaire en période de crise*, Septembre 2007, 141p.

PNUD, *Evaluation indépendante de fin de projet pour le Programme pilote de gestion des risques et désastres de Fonds Verettes (LICUS)*, version définitive, Mai 2006, 32p.

PNUD, PAM, BIT, *Rapport final de la phase une du programme Programme de Prévention des désastres naturels par la réhabilitation de l'environnement à travers la création d'emplois*, Janvier 2008, 32p

PNUD, Document de projet, « élimination des barrières et création de conditions favorables au développement des projets d'énergies renouvelables Caracol », Oct 2003, 9p.

PNUD, European Community Humanitarian Aid Office (ECHO), Terminal Report « Doppler Radar based Early Warning System for weather related Natural Hazards in the Insular Caribbean (Support to DIPECHO Radar Project) », Dec 2004, 85 p.

Union Européenne, Programme Environnement Transfrontalier Haïti-République Dominicaine (PET), Rapport préliminaire, *La région des Lacs Azuei et Enriquillo : un zonage pour l'aménagement du territoire*, J. Eliacin, Consultant en Aménagement du Territoire au PET, Septembre 2003, 73 p.

Union Européenne, Programme Environnement Transfrontalier Haïti-République Dominicaine (PET), *Evaluation à mi-parcours du Programme*, Rapport Provisoire, A. Bellande, F. Cordero, M. Sonet, Août 2003, 53p.

USAID, *Haiti Country Analysis of tropical Forestry and Biodiversity*, D. B. Swartley, J. R. Toussaint, May 2006, 80p.

USAID, *Environmental Vulnerability in Haiti, Findings and recommendations*, G. R. Smucker et al., April 2007, 141p.

USAID, *Agriculture in a Fragile Environment : market incentives for Natural Resource Management in Haiti*, G. R. Smucker, G. Fleurantin, M. McGahuey, B. Swartley, July 2005, 92p.

USAID, DEED, *Success Story, Rural Haitian Communities design land-use planning maps*, 1p.

USAID, DEED, *Success Story, USAID/Haiti addresses environmental deterioration of coastal areas*,

1 p.

White, T Anderson, Jickling, Jon L., "Peasants, experts and landuse in Haiti: Lessons from indigenous and project technology", in *Journal of Soil Conservation*. Ankeny: jan 1995, vol.50, Iss 1; 7 p.

World Bank, *Haiti Interim Strategy Note for the Republic of Haiti. For the period FY07-FY08*, Dec. 2006, 79p.

